



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2022



Société Tunisienne de Banque

Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Nour – 1001 Tunis

RCB 182331996

Tél : 70.140.000

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 – 14815 – 15376 – 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT

Sites Web :

Commercial : www.stb.com.tn

Commerce électronique : ecom.stb.com.tn

Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn

Facebook : STB BANK-page autorisée



SOMMAIRE

ORGANES DE GOUVERNANCE	3
PROFIL STB	9
RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022	11
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	24
SITUATION FINANCIERE EXERCICE 2022	30
CONTRÔLE INTERNE	44
GESTION DES RISQUES	47
DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION	50
Développement Commercial	50
Système D'information.....	52
Capital humain.....	54
RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE -	55
L'IMPLEMENTATION DU NOUVEAU REFERENTIEL IFRS	58
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	59
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	61
Présentation du périmètre du groupe STB.....	62
Aperçu sur l'évolution des indicateurs du Groupe STB	69
Perspectives du groupe.....	72



ORGANES DE GOUVERNANCE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Atef MAJDOUB

Président du Conseil

Représentant l'Etat

Mme. Moufida ALOUI

Membres représentant l'Etat

Mr. Mohamed MRAIDHA

Membres représentant l'Etat

Mr. Hatem SALAH

Membres représentant
l'Etat

Mr. Tarek BEN LARBI

Membres représentant l'Etat

Mme. Rym OUESLATI

Membre indépendante

Mr. Mohamed Jilani BEJI

Membre indépendant

Mr. Hassene FEKI

Représentant la Société
Tunisienne d'Assurance et de
Réassurance

Mr. Lassaad ZARROUK

Représentant MAE

Mr. Moez BEN ZID

Membre représentant les actionnaires minoritaires

Mr. Ilyes CHERIF

Contrôleur d'Etat

LES COMITES

Le Comité d'Audit

La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Le Comité des Risques

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long terme de la Banque.

Le Comité Stratégique

Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

Comité Supérieur de Résolution

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions en matière de radiation et de cession ainsi qu'en matière de règlement transactionnel

Commission des marchés

Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence des procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et Techniques.

Le Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales

La mission fondamentale de ce Comité est de suivre la performance des filiales et participations et l'évaluation des systèmes de gouvernance au sein du groupe STB en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.



DIRECTION GÉNÉRALE



Directeur Général

M. Lassaad ZNATI JOUINI (1)



Directeur Général Adjoint

M. Lassaad ZNATI JOUINI



Secrétaire Général

M. Nabil FRINI

(1) M. Lassaad ZNATI JOUINI est nommé Directeur Général par intérim par le Conseil d'Administration du 07/10/2022 en remplacement de M. Mohamed CHOUIKHA

CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



Le groupement : CFA-CBC

Représenté par **M. Fathi SAIDI**

- Cabinet «CFA» représenté par M. Fathi SAIDI
- Cabinet «CBC» représenté par M. Chokri BEN LAKHAL



Le Groupement : CSL - CNH

Représenté par **M. Samir LABIDI**

- Cabinet «CSL» représenté par M. Samir LABIDI
- Cabinet «CNH» représenté par Mme Nour El Houda HANAN

Missions

Les Co-Commissaires Aux Comptes (CAC) ont pour mission principale de certifier les comptes annuels de la banque en réalisant un audit légal, dont la procédure est strictement définie par la loi et en accord avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

La certification des comptes par le CAC consiste à valider la sincérité, la régularité et la véracité des données financières fournies dans la comptabilité et les comptes annuels de la banque (bilan, compte de résultat, hors bilan, état de flux de trésorerie et annexes légales).



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

PROFIL STB

Banque pionnière : près de 65 ans de réalisations et de performances, au service de la promotion des secteurs industriel, touristique et commercial

La Société Tunisienne de Banque, née au lendemain de l'indépendance, la première banque du pays, a ouvert ses guichets le 26 mars 1958. Durant des décennies, elle s'est affirmée dans son rôle d'instrument privilégié de la politique financière du pays et de précurseur dans la mobilisation de l'épargne nationale.

Pleinement ancrée dans le processus du développement du pays, la STB a pu renforcer ses capacités financières, techniques et commerciales tout en intensifiant son soutien à la croissance et à la relance de l'investissement. Les actions menées lui ont permis de raffermir sa position au niveau national et international et d'enregistrer un développement appréciable et continu de ses principaux indicateurs de croissance.

Le groupe STB se présentait déjà comme une force économique de première importance, constitué de dizaines de filiales appartenant à tous les secteurs de l'économie.

La STB est une banque universelle offrant une gamme complète de service à tout type de clientèle Particuliers, Tunisiens Résidents à l'Etranger, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Groupes et Grandes Entreprises.

Appuyant son développement sur la proximité et l'engagement sociétal, elle met son expertise au profit de ses clients, de ses partenaires et de l'économie du pays.

La STB dispose d'un réseau assez dense en Tunisie avec 149 agences réparties sur l'ensemble du pays.

Du côté de performance et par référence au succès enregistré au niveau de l'exécution du plan 2016-2020, la banque a lancé sa nouvelle stratégie 2022-2026 basée sur une vision, des missions et des orientations stratégiques horizon 2026.

À travers sa nouvelle stratégie, la STB s'engage à offrir les efforts humains et logistiques afin d'enregistrer un nouveau succès lui permettant d'avoir une place sur le podium des banques performantes au terme de la période du plan.

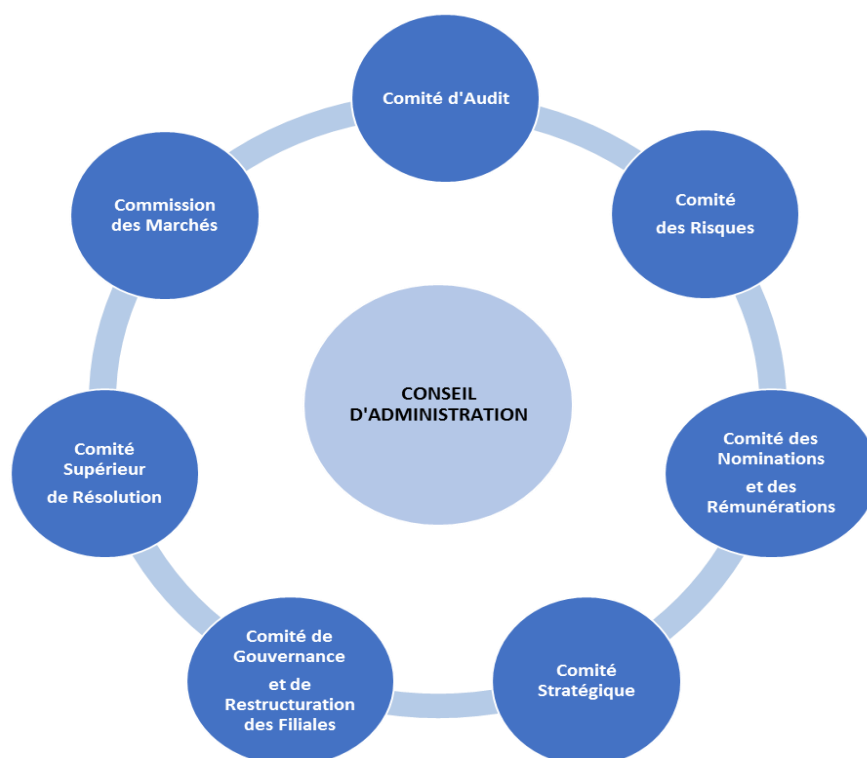


RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

I.ORGANE D'ADMINISTRATION



Mode de Gouvernance

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Juin 2015, la STB a supprimé le poste de Président Directeur Général et a opté pour la séparation de la fonction de Président du Conseil d'Administration et la fonction du Directeur Général. Actuellement :

- Monsieur Atef MAJDOUB assure la fonction du président du Conseil d'Administration depuis 30 Novembre 2022, en succession de Madame Amel MDINI.
- Monsieur LASSAAD ZNATI JOUINI assure la fonction du Directeur Général par intérim depuis le 07 Octobre 2022, en succession de Monsieur Mohamed CHOUIKHA.

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ne peuvent pas être membres au Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres dont le Président. Ce nombre est adapté à la nature, à la complexité, à la diversité, au volume d'activité ainsi qu'aux risques auxquels la banque est exposée et est réparti comme suit :

- Cinq administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux.
- Deux membres indépendants présidant respectivement le Comité d'Audit et le Comité des Risques.
- Trois administrateurs représentant le secteur privé, choisis par référence au registre des actionnaires, et selon son profil et sa disponibilité.
- Un administrateur représentant les petits actionnaires et est élu suite à un appel à candidatures.

Qualification & parcours professionnel des membres du Conseil d'Administration

Mr Atef MAJDOUB Président du Conseil d'Administration	• Chef service/sous-directeur/directeur Commission supérieure des marchés publics au sein du Premier Ministère • Directeur Général Unité de suivi des concessions au sein de la Présidence du Gouvernement • Président de la commission départementale de contrôle des marchés publics-Présidence du Gouvernement • Président de l'Instance Générale des PPP - Instance Générale des PPP au sein de la Présidence du Gouvernement • Membre du Conseil d'Administration Banque Tuniso-Emarati (BTE) • Membre du Comité des Risques Banque Tuniso-Emarati (BTE) • Membre du comité de construction du nouveau siège social Banque Tuniso-Emarati (BTE) • Membre du comité de nomination et de rémunération Banque Tuniso-Emarati (BTE) • Membre du conseil d'établissement - Cité Nationale Sportive • Membre du conseil Régie Nationale des Tabacs et des Allumettes (RNTA) • Membre de la commission nationale des approbations (CNAPP) - Ministère de l'Economie et du Plan • Membre de l'autorité spécialisée chargée de l'examen des problématiques relatives aux projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables - Ministère de l'Energie • Membre de l'association mondiale des unités et des professionnels des PPP - WAPPP (World Association of PPPs)
Mr Mohamed MRAIDHA	• Directeur Central à la BNA • Directeur Général SICAR INVEST • Directeur Général SIP SICAR • Administrateur ESSOUKNA • Administrateur SMVDA • Président Conseil d'Administration SODAL
Mme Moufida ALOUI	• Contrôleur adjoint des services publics - Premier ministre • Contrôleur des services publics - Premier ministre • Contrôleur en chef des services publics - Premier ministre • Contrôleur général des services publics - Premier ministre • Directeur des affaires administratives et financières - Ministère des technologies de communication • Membre de la commission nationale d'investigation des dossiers de corruption et de malversation - Commission nationale d'investigation des affaires de corruption et de malversation • Chef de section des enquêtes, missions spéciales et consultations - Présidence du Gouvernement • Membre au Conseil d'Administration - La poste Tunisienne • Membre au Conseil d'Administration - La SOTUGAT

	Membre au Conseil d'Administration - L'ONAS
Mr Tarek BEN LARBI	Directeur Général de la Privatisation Présidence du Gouvernement
Mr Hatem SALAH	- Professeur des universités en Economie Financière & Bancaire à l'ESC Tunis - Directeur du laboratoire de recherche THÉMA (Théorie Économique, Modélisation, et Application), ESC Tunis. - Consultant indépendant auprès de bailleurs de fonds multilatéraux. - Membre du Conseil d'Analyse Economique, Présidence du Gouvernement. - Membre indépendant du comité d'investissement, SICAR Régionale SODESIB - Membre du bureau exécutif de l'association des économistes tunisiens (ASECTU) - Membre du conseil scientifique de l'ESC de Tunis - Membre du jury de promotion au grade de Professeur de l'Enseignement Supérieur en sciences économiques. - Directeur adjoint, Directeur des Stages, ESC de Tunis. - Directeur de Mastère de recherche : Banque, Finance & Commerce International, ESC de Tunis
Mr Hassene FEKI	Directeur Général de la STAR
Mr Moez BEN ZID	- Conseiller de plusieurs clients en Afrique du Nord - Membre du CA de Marina Bizerte - Membre du CA – CAPSA - Managing Director à Deutsche Bank (Londres, New York, Singapore) - Managing Director en charge des équipes de ventes en crédits structures - Département Fixed Income & Gestion Alternative - Banque JPMorgan Chase - Membre de l'équipe chargée du développement des dérivés de crédit – Société Générale Paris - Membre de l'équipe des produits dérivés de taux chargé du développement des systèmes de gestion – crédit Commercial de France
Mr Lassâad ZARROUK	- Directeur Général de la MAE Assurances - Président de l'Union Générale Arabe d'Assurance – GAIF - Président Directeur Général de la STAR - Assurances - Président de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA)
M ^{me} Rym OUESLATI	- Diplômée d'expertise comptable de l'Etat français - Docteur en Sciences de gestion - Enseignante à l'Université Tunis Dauphine - Responsable pédagogique de formations au profit de professionnels dans les domaines de la banque, l'assurance, la gouvernance, etc. (ACCA, IFRS, IFRS-Assurance, formation des administrateurs, etc.) - Enseignante à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG de Tunis) - Enseignante à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Tunis (ESSEC Tunis) - Responsable de missions d'audit et de reporting IFRS (UBCI, BTK, Attijari Bank, etc.

Mr. Mohamed Jilani BEJI	• Chef Service du Contrôle du Crédit - Direction Générale Crédit et banque au sein de la Banque Centrale de Tunisie • Chef Service Analyse et Contrôle du Crédit - Direction Générale Crédit et marchés des capitaux au sein de la Banque Centrale de Tunisie • Directeur du Suivi du risque de Crédit - Direction Générale Stabilité Financière et Prévention des Risques au sein de la Banque Centrale de Tunisie • Adjoint au Directeur Général - Direction Générale Stabilité Financière et Prévention des Risques au sein de la Banque Centrale de Tunisie • Membre au Conseil d'Administration – Office Nation de l'Huile ONH • Membre au Conseil d'Administration – Registre National des Entreprises RNE
----------------------------	---

Désignation des membres du Conseil d'Administration

La sélection des administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux est assurée par le Ministère de tutelle sur la base de critères combinés tenant compte à la fois de leurs compétences académiques et professionnelles et de leur expérience réussie en rapport avec les aptitudes et la complémentarité requises.

Quant aux membres représentant les privés, leur choix se fait généralement sur la base du registre des actionnaires, selon leurs profils et leurs disponibilités.

En ce qui concerne les membres indépendants et le membre représentant les petits actionnaires, leur sélection se fait suivant un appel à candidatures et sur la base de termes de références comportant divers critères y compris les connaissances de l'activité bancaire, la gouvernance, le contrôle interne et la gestion des risques et ayant trait notamment à la qualification et à l'honorabilité.

Renouvellement des mandats

Les administrateurs représentant les participants publics auprès du Conseil d'Administration, sont désignés pour une période de trois ans renouvelable une seule fois et ne peuvent être nommés membres de Conseil d'Administration d'une autre entité à participation publique.

Le renouvellement du mandat des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires ne peut être effectué qu'une seule fois.

Formation des membres du Conseil d'Administration

La Banque veille à assurer aux membres du Conseil d'Administration des formations spécifiques ayant trait notamment, aux opérations bancaires et financières ainsi que sur certains aspects pointus et/ou des changements importants d'ordre réglementaire (gouvernance des entreprises publiques, blanchiment d'argent,...).

Evaluation du Conseil et des membres du Conseil d'Administration

La banque vise la réalisation d'évaluations régulières du Conseil dans son ensemble et de chacun de ses membres sur la base d'un questionnaire d'autoévaluation.

Cas d'interdiction / Conflits d'intérêts

Sur la base des déclarations sur l'honneur, aucun des membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration n'est frappé par les interdictions prévues par l'article 60 de la loi 2016-48.

II. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les principales attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- Veille à la mise en place d'un dispositif de gouvernance efficace de la banque, qui garantit l'efficacité des opérations, la protection des actifs et la maîtrise des risques dans le cadre de la conformité aux lois et législations organisant leurs activités.

- Évalue le dispositif de gouvernance de la banque d'une façon périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque notamment, en termes de taille de l'activité, de complexité des opérations, d'évolution des marchés et des exigences organisationnelles.
- Approuve les lois cadre, les organigrammes, les conditions et modalités de recrutement et les conditions de nomination et le retrait des emplois fonctionnels.
- Approuve les politiques d'arbitrage et les clauses arbitrales et les conventions de réconciliation dont les montants sont fixés par les conseils d'administration visant le règlement des litiges conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Assure le suivi de tous les changements importants affectant l'activité de la banque de manière à préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et de façon générale, les intérêts à long terme de la banque.
- S'assure que l'établissement agit en conformité avec toutes les lois applicables.
- Fixe les orientations stratégiques globales et approuve les contrats programmes et les business plan et définit d'une manière explicite des objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la banque.
- Définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de la banque notamment en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité.
- Analyse en profondeur les questions techniques qui relèvent des attributions des comités.
- Assure le suivi de l'exécution de la stratégie de la banque
- S'assure que les moyens humains, financiers et logistiques sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques d'intervention arrêtées.
- Approuve les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement ainsi que leurs modes de financement avant la fin de l'année précédant leur exécution.
- Approuve et suit la mise en place des modèles de mesure de l'adéquation des fonds propres

par rapport au volume et à la nature des risques, aux politiques de gestion de la liquidité, aux exigences de conformité aux lois et aux textes organisant l'activité et au dispositif de contrôle interne.

- Arrête les états financiers.
- Elabore le rapport annuel de la banque.

Et d'une manière générale veuille à ce que la banque jouit en permanence d'une bonne réputation la permettant de préserver la confiance auprès du public.

Périodicité des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins six fois par an et en cas de nécessité, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour présenté dix jours au moins avant la tenue des réunions à tous les membres du Conseil d'Administration et au Ministère des Finances. Au cours de l'exercice 2022, le Conseil s'est réuni 15 fois respectivement le :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| ▪ 04 janvier 2022 | ▪ 02 septembre 2022 |
| ▪ 01 mars 2022 | ▪ 07 octobre 2022 |
| ▪ 05 avril 2022 | ▪ 27 octobre 2022 |
| ▪ 12 avril 2022 | ▪ 10 novembre 2022 |
| ▪ 21 avril 2022 | ▪ 27 novembre 2022 |
| ▪ 16 juin 2022 | ▪ 30 novembre 2022 |
| ▪ 21 juillet 2022 | ▪ 22 décembre 2022 |
| ▪ 31 août 2022 | |

Ordre du jour du Conseil d'Administration

Les ordres du jour du Conseil d'Administration couvrent toutes les questions importantes et comportent des points qui sont discutés d'une manière permanente. Il s'agit de :

- Rapport sur la situation financière de la Banque : Le Conseil d'Administration est informé régulièrement de la situation de la banque touchant les points suivants : L'analyse de la situation financière de la banque, son positionnement, l'analyse des réalisations par rapport aux objectifs...
- Rapport Comité d'Audit : Le Conseil d'Administration inclut obligatoirement dans son ordre du jour via le rapport du Comité d'Audit, les résolutions prises pour remédier aux insuffisances citées dans les rapports des commissaires aux comptes et des structures de contrôle externes. En effet, les résolutions prises dans ce sens sont suivies par la

Direction de l'Audit Interne et soumises périodiquement au Comité d'Audit. Le procès-verbal du Comité d'Audit retraçant le suivi de ces points est soumis au Conseil d'Administration.

- Rapport comité des risques : Le Conseil d'Administration examine les rapports de comité des risques portant principalement sur la conception et la mise à jour d'une politique de gestion des risques ainsi que l'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel.
- Rapports des autres comités : Comité de nomination et rémunération, Comité stratégique, Comité supérieur de résolution, Comité de gouvernance et de restructuration des filiales et Commissions des marchés.
- Arrêté des indicateurs d'activité et des états financiers individuels trimestriellement
- Arrêté des états financiers consolidés annuellement
- Suivi des réserves des Commissaires aux Comptes et de la lettre de contrôle interne
- Suivi des passations des marchés
- Suivi des décisions du CA

Par ailleurs, outre les aspects permanents à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a examiné certains autres points se rapportant notamment à :

- L'état d'avancement des travaux effectués dans le cadre de la migration à la norme IFRS
- Approbation de la stratégie et du business plan pour la période 2022-2026, du contrat programme 21-25, ainsi que des budgets relatifs à l'exercice 2023
- Approbation des différentes politiques et chartes de la banque (Politique d'appétence aux risques RAF, Politique de conformité, Politique Environnementale et Sociale, Politique Genre etc. ...)
- La mise en œuvre du programme de restructuration et l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et suivi des recommandations de la BCT sur le non-respect de la réglementation en matière de placement.

- Nomination du nouveau Directeur Général de la STB par intérim le 07 octobre 2022
- Nomination du nouveau Président du Conseil et révision de la composition des comités issus du Conseil d'Administration le 30 novembre 2022.

Secrétariat du Conseil d'Administration

Le secrétariat du Conseil d'Administration est assuré par un cadre de la banque, désigné par le Président du Conseil, qui assure la rédaction des procès-verbaux des réunions dans un délai moyen de sept jours de la date de la tenue de la réunion. Les procès-verbaux sont signés par le Président du Conseil d'Administration, deux autres membres ainsi que par le secrétaire du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux dûment signés sont consignés dans un registre spécial gardé au Secrétariat du Conseil d'Administration au siège social de la Banque.

III. COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

(créé lors du CA du 12 décembre 2006)

La mission fondamentale du Comité d'Audit, composé de 4 membres dont un président (membre indépendant), consiste à veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'en assurer le suivi et la supervision de ses activités, notamment en collaboration étroite avec le Comité des Risques afin de garantir une meilleure complémentarité en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Aussi, le Comité d'Audit assure le suivi de l'activité de l'Organe de l'Audit Interne (chargé de son secrétariat) et si nécessaire les travaux des autres structures de la Banque chargées des missions de contrôle.

Le comité s'est réuni 09 fois courant l'année 2022.

Comité des Risques

(créé lors du CA du 11 décembre 2012)

Le comité des risques, composé de 4 membres dont un président (membre indépendant), a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au

respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le comité s'est réuni 06 fois courant l'année 2022. Le secrétariat est assuré conjointement par la Direction Centrale Surveillance Risque Crédit et la Direction Centrale des Risques Opérationnels et des Marchés et du Contrôle Permanent.

Comité de Nomination et de Rémunération

(Créé lors du CA du 15 novembre 2011)

Ce comité, composé de 3 membres a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et longs termes de la Banque.

Il s'est réuni 07 fois courant l'année 2022. Le secrétariat est assuré par le Pôle Support et Moyens.

Comité Stratégique

(Créé lors du CA du 11 septembre 2015)

Le comité stratégique, composé de 4 membres du Conseil dont un indépendant, est présidé par le Président du Conseil d'Administration. Ce comité a pour rôle de participer à la conception de la stratégie de la Banque, d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et d'examiner dès lors l'implémentation des projets Stratégiques.

Le comité s'est réuni 03 fois courant l'année 2022. Le secrétariat est assuré par la Direction Stratégie et Pilotage.

Comité Supérieur de Résolution

(créé lors du CA du 21 novembre 2018)

Le comité est composé de 4 membres du Conseil d'Administration dont un indépendant, le Directeur Général et/ou le Directeur Général Adjoint, le Chef du Pôle Risques Crédit et Résolution, le Chef du Pôle Commercial et Réseau, le Directeur Central de Résolution, le Directeur Central Surveillance Risque Crédit et tout Responsable dont la présence peut être jugée utile.

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions de règlement transactionnel dans le cadre de la loi 2018-36 du 6 juin 2018 à soumettre au Conseil d'Administration pour décision et d'examiner et statuer sur les propositions de radiation et de cession à la STRC des créances

remplissant les conditions réglementaires à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation.

Le comité dont le secrétariat est assuré par le Pôle Risques Crédit et Résolution s'est réuni 05 fois courant l'année 2022.

Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales

(Créé lors du CA du 02 octobre 2018)

Ce comité, composé de 3 membres et de tout membre dont la présence est jugée utile a pour mission d'émettre son avis et proposer des recommandations sur la gouvernance et la restructuration des filiales et participations de la Banque.

Il émet, également, des avis et des recommandations concernant les schémas de restructuration proposés et leur mise en œuvre, la rémunération, le détachement et la nomination des dirigeants ou des membres du CA des filiales et des sociétés dont la STB détient une participation.

Il veille aussi à la mise en place par les filiales d'un système de reporting trimestriel portant sur les principaux indicateurs d'activité.

Le comité dont le secrétariat est assuré par la Direction Centrale des Filiales et des Participations s'est réuni 04 fois courant l'année 2022.

Commission des Marchés

Ladite commission, composée de 3 membres en plus du Contrôleur d'Etat a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assure également du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.

Ladite commission dont le secrétariat est assuré par le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés s'est réunie 09 fois courant l'année 2022.

IV. OBLIGATIONS, ENGAGEMENTS ET MISSIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Confidentialité

Les membres du Conseil sont tenus de préserver la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et de ne pas les utiliser à des fins non professionnelles.

Contribution aux travaux du Conseil

Les membres contribuent d'une manière active aux travaux du Conseil d'Administration en questionnant de manière constructive le Directeur Général et demandant des éclaircissements sur les différents points à l'ordre du jour.

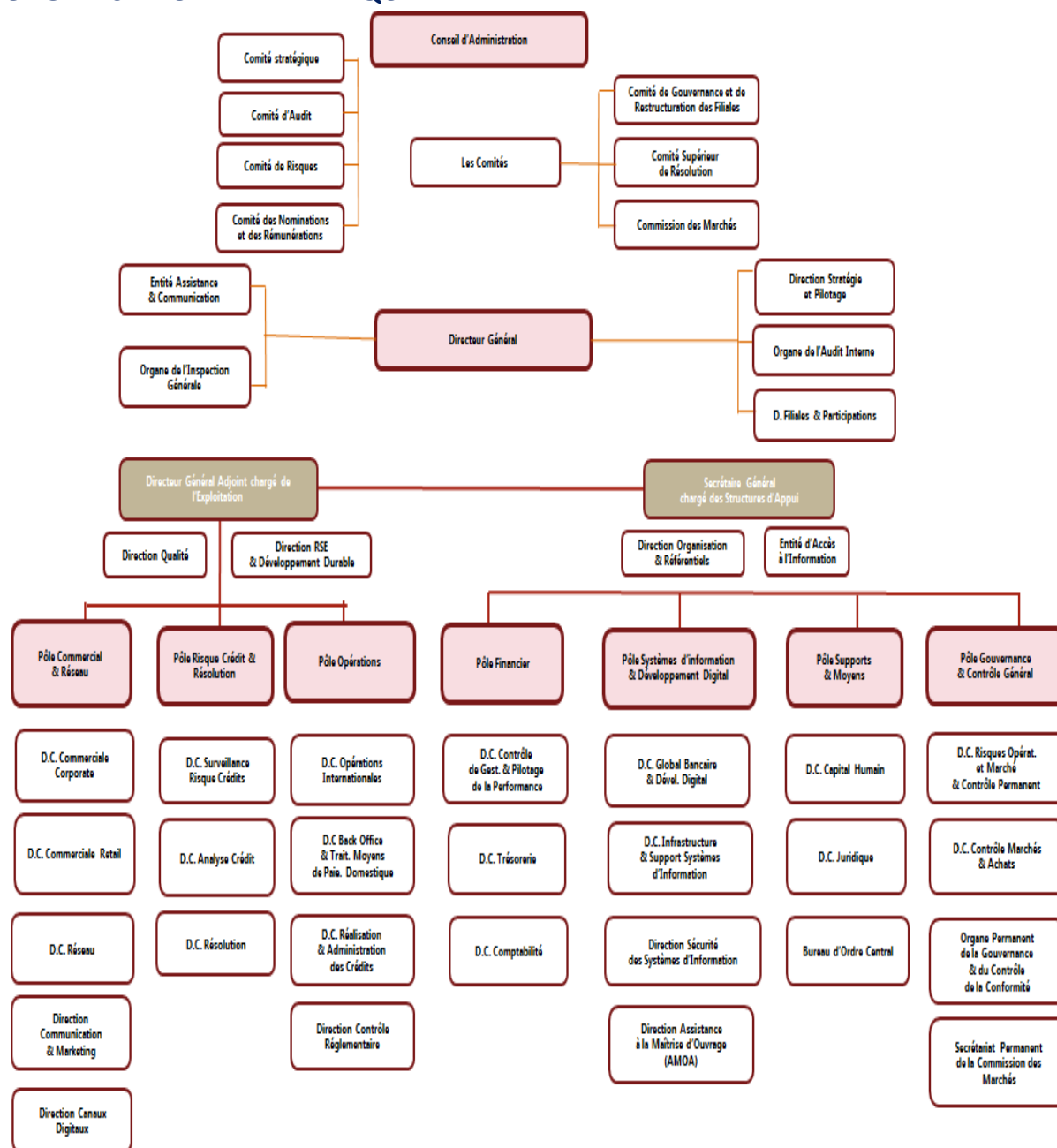
Communication des informations

Le Président du Conseil s'assure que l'organe de direction fournisse toutes les informations

nécessaires pour les discussions et délibérations du Conseil d'Administration.

Présence aux réunions du Conseil Les membres participent d'une manière assidue aux réunions du Conseil d'Administration. Le taux de présence est de 84%.

V. ORGANISATION DE LA BANQUE



Lignes de métiers

La STB est une banque universelle qui traite l'ensemble des opérations bancaires dont notamment :

- La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme ;
- L'octroi de crédits sous toutes ses formes ;
- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement ;
- Les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises ;
- L'activité à l'international ;
- Les activités de marché.

Structure des filiales

Le groupe STB est formé par la STB société mère et ses filiales dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital. La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés du groupe.

Le groupe STB est composé de 13 sociétés et opère dans les secteurs financier, touristique, immobilier et des services.

Structure de l'actionnariat (arrêté au 31 décembre 2022)

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligation de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à la Société STB FINANCE, Filiale de la Banque, sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

TND en milliers			
Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	153 891 933	769 460	99,05%
Personnes Morales	141 074 238	705 371	90,80%
Personnes Morales Publiques	129 568 465	647 842	83,39%
Personnes Morales Privées	11 505 773	57 529	7,41%
Personnes Physiques	12 817 695	64 088	8,25%
Actionnaires Etrangers	1 483 067	7 415	0,95%
Personnes Morales	1 382 570	6 913	0,89%
Personnes Physiques	100 497	502	0,06%
Total	155 375 000	776 875	100%

VI. MANUELS, POLITIQUES, CODES ET CHARTES

L'année 2022 a été marquée par le renforcement du dispositif de gouvernance et de contrôle interne au niveau de la STB, à travers l'élaboration et la mise à jour des politiques, des chartes, des codes, et des manuels de procédures internes qui régissent l'activité de la banque conformément à la circulaire 2021-05 du 19 août 2021 ayant pour objet le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

Code de gouvernance :

La Société Tunisienne de Banque dispose d'un code de gouvernance approuvé par le Conseil d'Administration et dûment signé par l'ensemble de ses membres. Ce code vise à définir, en conformité avec le statut de la banque et la législation en vigueur :

- Le mode de gouvernance,
- Les principes,
- Les politiques et les pratiques de gouvernance,
- Les organes de gouvernance, leurs attributions, leurs compositions et les règles de leur fonctionnement,
- Les dispositifs destinés à assurer l'indépendance des fonctions de contrôle,
- Les rapports de l'organe d'administration avec l'organe de direction et les structures opérationnelles de l'établissement.

Code déontologique

La banque dispose d'un code déontologique qui fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle.

Ce code vise à :

- Déterminer les comportements et pratiques attendus des collaborateurs de la banque, ainsi que les comportements et pratiques incompatibles avec les valeurs de la Banque.
- Etablir des normes éthiques, des règles de base et des principes d'étiquette professionnelle.

Chaque employé travaillant dans la Société Tunisienne de Banque applique ce code et adhère également à ce qui y est énoncé. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les modifications qui lui seront apportées.

La Direction des Ressources Humaines s'engage à fournir ce code à signer par tous les collaborateurs de la banque et un engagement à le respecter. Il conserve également la copie signée dans le dossier de l'employé.

Charte de l'administrateur :

Chaque administrateur s'engage à adhérer aux règles directrices de la charte :

- Défense de l'intérêt social
- Protection de la réputation de la Banque
- Respect des lois et des statuts
- L'indépendance
- Professionnalisme et implication
- Evitement des conflits d'intérêt
- Intégrité et loyauté

Chartes des Comités :

Tous les comités disposent d'une charte prévoyant essentiellement les principes de la confidentialité et l'évitement des conflits d'intérêt.

Chaque charte fait l'objet d'une revue et d'une évaluation de sa pertinence au moins une fois par an. Le texte dûment modifié est soumis au Conseil d'Administration pour approbation.

Politiques de la Banque :

La Banque dispose de plusieurs politiques :

- Politique de prévention et de lutte contre la corruption
- Politique de Conflits d'intérêts
- Politique de Conformité
- Politique de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme
- Politique de Lancement d'Alerte
- Politique d'Appétence pour le Risque
- Politique Genre et Diversité
- Politique Environnementale Et Sociale Générale

Politique RSE

La banque procédera à la mise à jour de ces politiques et leurs approbations par le Conseil d'Administration chaque fois qu'il y a une mise à jour ou une modification imposée par la réglementation.

Manuels de la banque

La banque a procédé à l'élaboration de plusieurs manuels à savoir :

- Le manuel de recrutement
- Le manuel des procédures des achats qui fixe les conditions de la préparation, la conclusion, l'exécution, le paiement et la clôture des marchés et achats.
- Le manuel d'opération de gestion des risques sociaux & environnementaux suite au partenariat signé entre le ministère des finances, la banque centrale de Tunisie et la KfW au nom du Gouvernement allemand pour promouvoir l'accès au financement pour les TPE.

VII. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Banque assure une communication en temps opportun d'informations fiables et pertinentes sur les aspects significatifs de son activité afin d'offrir une image complète, objective, actualisée sur l'établissement.

Au public

Publication annuelle d'un rapport détaillé, destiné au public, sur les activités du Conseil, prévoyant le :

- Le code de gouvernance et les détails de sa mise en œuvre, le code de déontologie interne et les chartes des comités de l'établissement.
- La composition nominative du conseil, les règles de son fonctionnement, le parcours professionnel de ses membres, leurs qualités de représentation et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités.
- L'organisation de l'établissement, ses lignes de métier et la structure de ses filiales.
- La fréquence des réunions du conseil et des comités, incluant le nombre des membres ayant participé à chaque réunion.
- Un exposé du conseil sur l'adéquation du dispositif de contrôle interne et de ses moyens.

- Une description de la structure, du fonctionnement et des activités de la gestion des risques.
- Le profil de risques de l'établissement, la composition des fonds propres et leur adéquation par rapport au profil de risques.
- La politique de provisionnement pour la couverture des risques.
- La structure de l'actionnariat notamment les principaux actionnaires, leur représentation au conseil, les droits de vote.
- Des informations détaillées sur la rémunération des membres du conseil, de l'organe de direction et de l'encadrement supérieur.
- Les transactions significatives effectuées avec les parties liées en incluant les noms des parties liées, la nature des transactions, leur montant et une confirmation que ces opérations ont été effectuées.

A la Banque Centrale de la Tunisie

Les principaux documents adressés à la banque centrale se présentent comme suit :

- Le rapport spécial du commissaire aux comptes contenant une partie réservée aux conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle.
- Toute nomination ou tout changement survenu au niveau des premiers responsables chargés de l'audit, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité.
- Toute désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, est notifiée dans un délai ne dépassant pas sept jours.
- Un Curriculum Vitae détaillé de la personne nommée (Président, membre du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Adjoint) accompagnée d'une lettre de motivation.
- L'identité et le curriculum vitae du responsable d'audit interne chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité des missions de contrôle périodique.
- Une copie des rapports annuels détaillés sur les activités du comité d'audit et du comité des risques sont communiqués 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

- Un rapport portant sur les conditions dans lesquelles le contrôle interne est assuré, et un rapport portant sur la mesure et la surveillance des risques auxquels la banque et le groupe sont exposés au plus tard, 4 mois à compter de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Au Ministère des Finances

Les documents communiqués au ministère des finances se détaillent comme suit :

- Les contrats programmes ;
- Les procès-verbaux des organes de gestion et de délibération ;
- Les rapports et les procès-verbaux des réunions des comités d'audit et de risques et des organes de contrôle de conformité émanant du Conseil d'Administration ;
- L'état d'avancement de l'exécution des contrats programmes ;
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ainsi que les rapports de suivi de leurs exécutions ;
- Les états financiers, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports émanant des différentes structures de contrôle ;
- Les rapports de la Banque Centrale de Tunisie et ses recommandations ;
- Les rapports annuels d'activités ;
- Les indicateurs prévus par les normes prudentielles établis conformément à la réglementation en vigueur ;
- Les situations annuelles relatives à l'effectif des employés et de la masse salariale.

Les documents précités sont transmis au Ministère des Finances pour le suivi, dans un délai ne dépassant pas dix jours à partir de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

A la Présidence du Gouvernement

Les documents communiqués à la Présidence du Gouvernement se détaillent comme suit :

- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ;
- Les rapports d'activité annuels ;

- Les états financiers ;
 - Les rapports des commissaires aux comptes.
- Les documents précités sont transmis à la Présidence du Gouvernement dans un délai de dix jours de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

Au Ministère de l'Economie et de la Planification

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont transmis au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, dans un délai de dix jours de leur approbation par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, des séances d'information sont parfois organisées au niveau de la BVMT par les cadres supérieurs de l'établissement, en particulier le Directeur Général et le Chef de Pôle Financier et destinées aux actionnaires, analystes de marchés et journalistes de la presse financière.

VIII. CONTRÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de la banque est pleinement engagée dans la mise en place du dispositif de gouvernance.

La Direction Générale fait l'objet de surveillance effective par le Conseil d'Administration en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de l'établissement ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.

Cette surveillance s'étend à la conformité des actions du Directeur Général à la stratégie et aux politiques approuvées, y compris la politique des risques.

IX. RÉMUNÉRATION ET NOMINATION

La nomination du Directeur Général se fait par le Conseil d'Administration sur proposition du Ministère des Finances.

La nomination des membres de l'organe de direction (Le Directeur Général Adjoint et le Secrétaire Général) et les responsables de l'encadrement supérieur et leur rémunération se fait par le Conseil d'Administration sur la base

d'un rapport établi par le Comité de Nomination et Rémunération.

La nomination des membres du Conseil et des comités se fait par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

X. OBLIGATIONS D'ÉVITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La politique de gestion des conflits d'intérêts qui a été mise à jour par la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité a détaillé les obligations suivantes :

- L'adoption d'une politique de gestion efficace des conflits d'intérêt.
- Le devoir de tout membre du conseil d'éviter les activités qui pourraient créer des conflits d'intérêts.
- L'interdiction à l'intéressé de participer au vote concernant l'approbation des conventions conclues avec la banque et les personnes ayant des liens avec elle.
- Les actions de l'intéressé ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.
- L'obligation de soumettre les conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation sur la base d'un rapport spécial établi par le ou les commissaires aux comptes.
- L'engagement de s'abstenir de participer et de voter lorsqu'il s'agit de questions au sujet desquelles il peut y avoir un conflit d'intérêt ou lorsque l'objectivité de l'administrateur ou sa capacité de s'acquitter convenablement des devoirs envers la banque peut s'en trouver altérée.
- L'engagement de ne pas utiliser des actifs de la banque pour un usage personnel.
- L'engagement de faire part au Conseil d'Administration de toute information qui a entraîné ou pourrait induire une situation de conflit d'intérêt.
- L'engagement de l'intéressé d'exercer son rôle en toute honnêteté en plaçant l'intérêt de l'établissement au-dessus de leurs intérêts propres.
- L'engagement de l'intéressé de ne pas être à la fois membre du conseil d'une autre banque.

- La notification à la Banque Centrale de Tunisie de toute convention conclue entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle au sens de l'article 43 (relatif à la gestion des conflits d'intérêts) de la loi n°2016-48. Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peut exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique.
- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peuvent exercer aucune de ces fonctions dans une autre banque, établissement financier, société d'assurance, entreprise d'intermédiation en bourse, société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou société d'investissement.
- Le respect du secret professionnel par les membres du Conseil d'Administration et ce pour les informations dont ils ont pris connaissance du fait de l'exercice de leurs missions et ne pas utiliser ces informations, en dehors des cas permis par la loi, à des fins autres que celles qu'exige l'exécution des missions, qui leurs sont confiées, même après la perte de leurs qualités, et ce, sous peine des sanctions prévues par l'article 254 du code pénal relatif à l'infraction de révélation du secret professionnel. La politique de conflit d'intérêts et le projet de la charte de l'administrateur comporte cet engagement.



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Pour l'année 2022, le Fonds Monétaire International (FMI) a maintenu ses prévisions de croissance économique mondiale inchangées à 3,4% contre une croissance de 6% enregistrée en 2021 et une récession de 3,5% en 2020.

Cette évolution est imputable, particulièrement aux ralentissements observés au niveau des plus grandes puissances économiques à savoir une contraction du PIB Américain, un repli dans la zone euro et une récession de l'économie chinoise due à la nouvelle flambée des cas de contamination et aux nouvelles restrictions de déplacement.

L'économie mondiale a également souffert de la guerre Russo-Ukrainienne, l'accroissement des tensions inflationnistes et un durcissement des conditions financière dans la plupart des pays déjà affectée par la persistance de la pandémie du COVID19.

En particulier, **les économies avancées** devraient afficher un ralentissement de la croissance de leur PIB à 2,7% en 2022 contre 5,2 % en 2021 en raison, essentiellement, d'un affaiblissement de l'activité attendu aux Etats-Unis à la suite de la hausse des prix et d'un abaissement de la consommation et de l'investissement.

S'agissant **des pays émergents et en développement**, le PIB devrait afficher une croissance à 3,7% en 2022 contre 6,6% en 2021. Une variation due, en large partie, à un ralentissement net de l'économie chinoise du fait de la réapparition de la pandémie et des nouvelles restrictions de déplacement imposées et à un tassement de la croissance économique en Inde.

Dans ce nouveau contexte, **le Japon** devrait retrouver son niveau de croissance économique pré-épidémique grâce à une reprise de la consommation soutenue, en addition par la réouverture des frontières du pays aux touristes et à une relance des exportations avec les partenaires commerciaux étrangers. En ce sens, les perspectives de croissance du pays ont été maintenues à 1,7% pour l'année 2022.

L'inflation au Japon a augmenté, de sa part, en atteignant 3% en septembre 2022 en raison,

notamment d'un transfert des hausses de prix à la production aux prix des produits et services à la consommation.

Malgré une inflation en hausse, le Japon a bénéficié d'une politique monétaire ultra accommodante de la Banque du Japon. De la même manière, les autorités japonaises ont poursuivi une politique de soutien budgétaire massive tout en adoptant des nouvelles mesures pour l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Le taux de chômage y a atteint, quant à lui 2,6% en aout 2022.

Concernant la **Zone Euro**, le FMI a tablé sur un taux de croissance du PIB de 3,3% en 2022 contre un rebond de 5,2% en 2021. Ce ralentissement est imputable, en large partie aux répercussions considérables de la guerre Russo-Ukrainienne et notamment, à la flambée des prix de l'énergie et aux perturbations persistantes au niveau des chaînes d'approvisionnement, au durcissement des politiques monétaires et au ralentissement général de l'économie mondiale.

Le taux d'inflation s'est aggravé, en outre en atteignant un pic de 10% en septembre 2022 contre 4,1% en 2021 ce qui a amené plusieurs pays à mettre en place des plans d'aide supplémentaires pour protéger les ménages et les entreprises de l'envolée des prix.

S'agissant de l'emploi et poursuivant sa tendance à la baisse, le taux de chômage est resté stable en 2022 à 6,7% en décembre 2022 contre 7,0% en 2021 et 8,2% en 2020. Il convient, également de signaler que les plus fortes baisses ont été enregistrées en Autriche, en France, en Grèce et en Lituanie.

Par ailleurs, la Banque Centrale Européenne (BCE) a amorcé un durcissement de sa politique monétaire et a décidé, lors de sa réunion du 8 septembre 2022, de relever ses principaux taux directeurs de 0,75 point de pourcentage.

Pour les **Etats-Unis d'Amérique**, La croissance du PIB devrait ralentir pour s'établir, selon les dernières projections à 2,1% en 2022 contre une

reprise de 5,9 % en 2021 et une récession de 2,8% en 2020. Cette croissance a été tirée essentiellement, par la consommation des ménages, les investissements non résidentiels et le commerce extérieur.

La consommation, moteur de l'économie américaine est restée, particulièrement, solide et ce, malgré les mesures de durcissement de la politique monétaire adoptées par la Réserve Fédérale Américaine (FED). Il convient, précisément de noter que la FED a décidé, en date du 21 septembre 2022, de relever de 0,75% son taux d'intérêt directeur et ce, pour ralentir une inflation trop élevée et prévoit des hausses additionnelles des taux d'intérêt jusqu'à ce qu'elle atteigne ses objectifs d'inflation. Dans ce contexte, le taux d'inflation y a été estimé à 6,5% sur l'ensemble de l'année 2022.

S'agissant de l'emploi, le taux de chômage a diminué pour revenir à son plus bas niveau depuis un demi-siècle et à son niveau d'avant la pandémie pour s'établir à 3,5% en 2022. Dans son communiqué, le département du travail a signalé que des créations d'emplois notables ont eu lieu dans les loisirs et l'hôtellerie, les services de santé, la construction et les services sociaux.

La Chine a observé, de sa part une croissance du PIB de 3,2 % en 2022 soit à son taux le plus faible en plus de quatre décennies sous l'effet, notamment de la nouvelle flambée des cas de COVID-19, des nouvelles restrictions sanitaires vigoureuses et la crise de l'immobilier, un secteur qui représente avec la construction plus du quart du PIB du géant asiatique.

L'immobilier souffre, en effet, depuis 2020 d'un durcissement par les autorités chinoises des conditions d'accès aux crédits pour les promoteurs immobiliers afin de réduire leur endettement. Toutefois, le pouvoir chinois semble ces dernières semaines adopter une approche plus conciliante et ce, afin de relancer ce secteur essentiel.

Le taux de chômage s'est apprécié, quant à lui, légèrement, pour revenir à 5,5% en décembre 2022 contre 5,7% un mois auparavant.

Le taux d'inflation annuel de la Chine s'est établi, par ailleurs, à 2,8 % au terme du mois de

septembre 2022, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis le mois de mai 2020. En effet, malgré les nombreuses répercussions de la crise russo-ukrainienne et les augmentations notables des prix des produits agricoles, de l'énergie et des matières premières, l'économie chinoise n'a pas vu remonter ses taux d'inflation aux niveaux constatés dans les pays occidentaux.

Après le choc de la pandémie du COVID 19, **l'économie Inde** a retrouvé en 2022 son potentiel de croissance en figurant parmi les économies à la croissance la plus rapide dans le monde et ce, en affichant un accroissement de son PIB de 7% en 2022 contre 8,7% une année auparavant et ce, en dépit des répercussions de la guerre en Ukraine, du ralentissement de la demande mondiale et du resserrement de la politique monétaire pour gérer les tensions inflationnistes.

L'inflation moyenne annuelle a été estimée, de sa part à 6,7% en 2022 contre 5,1% en 2021 soit à un niveau inférieur au niveau cible de sa Banque Centrale.

Le taux de chômage, revenant de son pic de 11,9% en mai 2021 soit son plus haut niveau de la vague de contamination par le variant DELTA, s'est établi à 8,3% à fin décembre 2022.

Le Moyen Orient et les pays de Nord de l'Afrique afficheront, de leur part une large relance économique de 5,7% en 2022 et ce, sous l'impact des gains exceptionnels dus à une progression de la production du Pétrole et du Gaz et à une l'augmentation des prix y afférents sur les marchés mondiaux.

S'agissant de **l'Afrique Sub-Saharienne**, la croissance du PIB devrait ralentir de plus de 1 point de pourcentage pour se situer à 3,6% contre 4,7% en 2021 en raison notamment d'une récession à l'échelle mondiale, d'une atonie des investissements et d'une détérioration générale des Balances Commerciales des différents pays de la région.

Plus particulièrement, les pays exportateurs de pétrole et les pays riches en autres ressources naturelles devraient, selon les dernières projections afficher des croissances respectives de 3,3% et 3,1%. Les pays pauvres en ressources naturelles et dont l'économie est plus diversifiée

devraient quant à eux observer une croissance de 4,6%.

L'inflation atteindrait dans la région 8,7% à fin 2022. Faisant écho aux tendances mondiales, cette évolution a été tirée en grande partie par les produits alimentaires et énergiques essentiels qui sont importés dans de nombreux pays.

Afin de limiter les pressions inflationnistes, les Banques centrales à l'échelle internationale ont

adopté des mesures restrictives à un rythme plus rapide que celui prévu initialement. Le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées conjugué à une forte monnaie américaine, aux tensions géopolitiques et à une forte inflation a eu pour résultat un affaiblissement de l'appétence au risque et une augmentation des flux de capitaux sortants des pays émergents et en développement.

ECONOMIE TUNISIENNE

Les répercussions notables de la guerre en Ukraine, la hausse à l'échelle mondiale des prix des produits de base ainsi que les séquelles ressenties à ce jour de la crise sanitaire COVID 19 ont affecté considérablement la croissance de l'économie Tunisienne courant l'année 2022.

Néanmoins, tenant compte de la bonne performance des secteurs des mines et des industries manufacturières, la reprise des secteurs du tourisme et du Commerce et la maîtrise accrue de la pandémie, les prévisions des institutions internationales tablent sur un taux de croissance du PIB de 2,4 % pour l'ensemble de l'année 2022 contre 4,3% en 2021.

En ce sens, les industries manufacturières ont connu une amélioration de leur valeur ajoutée en affichant une croissance de 3,1% en 2022. Cette amélioration a touché, essentiellement, l'activité des industries du textile, de l'habillement et du cuir et à un moindre degré, les industries mécaniques et électriques et ce, en dépit de l'impact de la crise russo-ukrainienne et des problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement.

Contrairement à cette tendance, les industries non manufacturières ont affiché une décélération imputable à l'activité de l'extraction du pétrole et du gaz naturel contre une amélioration de l'activité d'extraction des produits miniers en rapport avec la reprise de la production du phosphate.

Le secteur de l'agriculture et de la pêche a affiché, par ailleurs, une progression de 2% contre une contraction de 4,8% un an plus tôt en raison, essentiellement de l'accroissement constaté au niveau de la production de l'huile d'olive et celle des céréales.

De la même façon, l'activité des services a enregistré une hausse de sa contribution au PIB national et ce, par suite de la croissance de la valeur ajoutée réalisée dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et du transport.

S'agissant de l'activité touristique, les différents indicateurs ont poursuivi, durant l'année 2022, leur tendance haussière. Le flux de touristes étrangers a

connu en effet, une reprise de 160% par rapport à fin décembre 2021. Cette évolution a concerné particulièrement les touristes européens à l'instar des Français, Anglais et Allemands et à un moindre niveau, les touristes maghrébins. Les nuitées touristiques globales ont progressé, ainsi amplement soit de 140 % de plus comparées à l'année 2021.

En référence à ce qui précède, les recettes touristiques en devises ont enregistré, à fin décembre 2022, une amélioration de 83,1% pour atteindre 4 279 MD tout en restant, néanmoins au-dessous des niveaux de performance pré-Covid.

En outre et concernant l'activité du Transport aérien, la compagnie Aérienne nationale Tunisienne a signalé avoir réalisé une croissance du nombre des passagers de 97,8% par rapport à fin décembre 2021. Par aéroport, cette amélioration a été observé en particulier, au niveau des aéroports Djerba-Zarzis et Tunis-Carthage.

Par ailleurs, les investissements déclarés dans le secteur de l'industrie ont atteint 1 796,2 MD durant les dix premiers mois de l'année 2022 ce qui correspond à une régression de 11,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette régression trouve son origine, essentiellement au niveau des industries agro-alimentaires et des industries chimiques.

Le nombre des projets déclarés s'est inscrit, parallèlement, à la baisse pour s'établir à 2 438 projets permettant ainsi la création de 37 326 postes d'emplois.

Les investissements déclarés cent pour cent étrangers ou en partenariat ont affiché, une baisse de 14,8% en s'établissant à 665,4 MD durant les dix premiers mois de l'année 2022.

Les investissements déclarés dans les zones de développement régional ont accusé, en outre, une régression de 27% pour se situer à 819,5 MD contre 1 122,3 MD une année auparavant.

Au cours de la même période, les investissements déclarés dans les activités de service ont affiché une augmentation de 11,7%. Le nombre des projets déclarés y relatifs est passé en corollaire, à 7 874 projets ayant permis la création de 25 339 postes d'emplois.

S'agissant des échanges commerciaux avec l'étranger, les exportations ont enregistré une élévation de 23,4% pour l'année 2022 à un rythme moins prononcé que celui de la progression des importations soit 31,7%.

Les exportations des industries du textile, habillement et cuirs et des industries agro-alimentaires ont poursuivi, en effet, leur progression au cours de l'année 2022 contre une décélération des exportations relatives aux industries mécaniques et électriques qui ont été fortement impactées par les effets de la crise russo-ukrainienne sur la production industrielle et la demande extérieure.

En outre, les exportations liées aux secteurs des mines et de l'énergie ont enregistré une nette amélioration en raison, notamment de la flambée des prix internationaux de l'énergie et des matières premières.

La hausse des importations trouve son origine, par ailleurs au niveau de la progression excessive des importations des produits énergétiques, des matières premières et demi-produits, des biens de consommation et des importations de biens d'équipement.

En référence à ce qui précède, le déficit de la balance commerciale s'est aggravé davantage pour se situer à 25 216 MD en 2022 contre 16 210,7 MD une année auparavant. Cela étant, le taux de couverture s'est détérioré de 4,7 points pour s'établir à 69,5%.

S'agissant de l'emploi, le taux de chômage s'est replié légèrement courant le quatrième trimestre 2022 en s'établissant à 15,2%.

Le taux d'inflation a augmenté, quant à lui en atteignant 10,1%, au terme de l'année 2022 soit le taux le plus élevé depuis le mois d'août 1987 contre 9,8% au mois précédent et 6,6% en décembre 2021. Une évolution imputable, essentiellement, aux tensions inflationnistes provenant des marchés mondiaux. L'indice à la consommation a été en ce sens, particulièrement élevé pour les produits alimentaires et les produits manufacturés.

L'inflation moyenne sur toute l'année 2022 s'est établie, quant à elle, à 8,3% contre 5,7% un an plus tôt.

L'inflation sous-jacente hors produits alimentaires et énergie s'est élevé, de sa part à 7,7% contre 5,4% une année auparavant.

Dans ce contexte, la Banque Centrale de Tunisie a décidé d'augmenter son taux directeur de 75 points de base pour le porter à 8 % en décembre 2022 et de relever à la hausse le taux de rémunération de l'épargne à 7%. La BCT vise, ainsi à freiner les tendances haussières de l'inflation ramenant celle-ci à des niveaux soutenables à moyen terme.



SITUATION FINANCIERE

EXERCICE 2022

CHIFFRES CLES

ETATS FINANCIERS

RESSOURCES

EMPLOIS

CAPITAUX PROPRES

QUALITE DE L'ACTIF

SOLVABILITE

LIQUIDITE

RESULTAT

CHIFFRES CLÉS

Poursuite de la tendance haussière des indicateurs conférant à la Banque le statut d'acteur économique de choix dans le développement économique du pays.

Indicateurs d'activité

	TND en millions	déc.-18	déc.-19	déc.-20	déc.-21	déc.-22	CAGR (2018-2022)
Activité	Total du bilan	10 519,8	11 301,9	12 249,4	13 487,2	14 687,5	8,7%
	Dépôts clientèle	6 357,0	7 370,0	8 442,1	9 047,6	9 863,2	11,6%
	Ressources d'emprunts	284,8	313,0	363,1	495,8	631,4	22,0%
	Total des ressources collectées	6 641,8	7 683,0	8 805,3	9 543,4	10 494,6	12,1%
	Encours des crédits Bruts à la clientèle	9 092,7	9 803,0	10 747,8	11 350,1	12 462,1	8,2%
	Encours des crédits nets à la clientèle	7 133,4	7 978,2	9 080,4	9 731,1	10 860,4	11,1%
	Concours nets à l'économie	8 655,7	9 490,6	10 796,2	11 666,3	13 288,0	11,3%
Résultats	Marge d'intermédiation	254,6	363,0	367,9	362,5	367,6	9,6%
	Commissions nettes	85,9	101,2	113,2	125,8	126,7	10,2%
	Revenus Portefeuilles titres	132,8	137,0	144,5	157,7	195,1	10,1%
	Produit net bancaire	473,4	601,1	625,7	646,1	689,4	9,9%
	Charges opératoires	219,8	234,2	247,8	282,2	307,2	8,7%
	Résultat brut d'exploitation	261,5	374,5	386,1	374,0	390,5	10,5%
	Résultat net avant modifications comptables	66,9	157,3	72,2	112,7	93,1	8,6%
	Résultat net après modifications comptables	66,9	157,3	72,2	104,0	81,6	5,1%
Capitaux Propres	Total Chiffres d'affaires	846,2	1 048,0	1 089,9	1 119,4	1 283,3	11,0%
	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Dotations de l'Etat	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	0,0%
	Réserves	485,1	485,0	483,8	483,1	482,1	(0,2%)
	Résultat reporté	(575,6)	(508,3)	(349,7)	(285,8)	(172,6)	(26,0%)
	Résultat Net	66,9	157,3	72,2	112,7	93,1	8,6%
	Total Capitaux propres	870,2	1 027,9	1 100,1	1 203,8	1 296,4	10,5%

Ratios

	CHIFFRES CLES					
	déc.-18	déc.-19	déc.-20	déc.-21	déc.-22	
Risque	Ratio de solvabilité	10,7%	12,6%	12,6%	13,3%	13,8%
	Tier 1	7,7%	9,2%	9,0%	9,3%	9,4%
	LCR	96,9%	142,8%	102,5%	107,6%	121,1%
	LTD	150,0%	137,4%	117,0%	118,5%	121,3%
	Taux des créances classées	20,8%	18,3%	14,9%	13,5%	13,5%
	Taux de couverture des créances classées (nettes des agios réservés)	75,4%	75,4%	75,3%	75,0%	62,9%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	8,3%	18,1%	7,0%	10,3%	7,7%
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,7%	1,4%	0,6%	0,9%	0,7%
	Résultats Nets / PNB	14,1%	26,2%	11,5%	17,4%	13,5%
	Commissions nettes /P.N.B	18,1%	16,8%	18,1%	19,5%	18,4%
	Marge d'intermédiation / PNB	53,8%	60,4%	58,8%	56,1%	53,3%
	Commissions nettes /masse salariale	59,9%	67,2%	72,1%	70,0%	65,0%
Productivité	Dépôts / effectif (en milliers de Dinars)	3 426,9	3 822,6	4 457,3	4 602,0	5 166,7
	Crédits / effectif (en milliers de Dinars)	3 845,5	4 138,1	4 794,3	4 949,7	5 689,1
	PNB/ effectif (en milliers de Dinars)	255,2	311,8	330,3	328,6	361,1
	Coefficient d'exploitation	46,4%	39,0%	39,6%	43,7%	44,6%
Autres indicateurs	Effectif	1 855	1 928	1 894	1 966	1 909
	Nombre des agences	143	149	149	149	149
	Nombre de GAB	197	202	188	191	194
	Nombre de TPE	901	1 082	1 386	1 600	1 597
Tableau de bord "Actionnaire"	Nombre des actions (en milliers)	155 375	155 375	155 375	155 375	155 375
	Cours de clôture (en TND)	3,7	4,7	3,4	3,0	3,8
	Capitalisation boursière (en Millions)	571,8	727,2	520,5	463,0	590,4
	Bénéfice par action (en TND)	0,4	1,0	0,5	0,7	0,6

BILAN

Exercice 2022

TND en milliers	Notes	2022	2021	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	175 533	532 828	(357 295)	(67,1%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	445 503	571 397	(125 894)	(22,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	10 860 414	9 731 138	1 129 276	11,6%
AC4 - Portefeuille-titres commercial (*)	5.4	906 582	612 350	294 232	48,0%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 455 603	1 258 378	197 226	15,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	136 218	124 928	11 290	9,0%
AC7 - Autres actifs	5.7	707 696	656 179	51 517	7,9%
Total des actifs		14 687 549	13 487 197	1 200 352	8,9%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	1 517 934	1 461 625	56 309	3,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	535 323	545 025	(9 702)	(1,8%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	9 863 202	9 047 593	815 609	9,0%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	631 433	495 760	135 674	27,4%
PA5 - Autres passifs (*)	5.12	843 292	733 367	109 924	15,0%
Total des passifs		13 391 184	12 283 370	1 107 814	9,0%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	5.13	465 712	466 258	(545)	(0,1%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	21 853	22 314	(461)	(2,1%)
CP6 - Résultats reportés (*)	5.13	(172 650)	(285 792)	113 142	(39,6%)
CP7 - Résultat de l'exercice (*)	5.13	93 083	112 681	(19 599)	(17,4%)
Total des Capitaux propres		1 296 365	1 203 827	92 537	7,7%
Total des capitaux propres et passifs		14 687 549	13 487 197	1 200 352	8,9%

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour des besoins de comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2022	2021	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 493 927	1 461 294	32 633	2,2%
HB2 - Crédits documentaires		613 717	488 692	125 025	25,6%
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
Total des passifs éventuels		2 107 644	1 949 986	157 658	8,1%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.2	157 323	115 592	41 731	36,1%
HB5 - Engagements sur titres		26	101	(75)	(74,1%)
Total des engagements donnés		157 349	115 693	41 656	36,0%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.3	3 098 907	2 251 533	847 374	37,6%
Total des engagements reçus		3 098 907	2 251 533	847 374	37,6%

ÉTAT DE RESULTAT

Exercice 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2022	2021	Variation	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	951 865	829 417	122 448	14,8%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	136 304	132 236	4 069	3,1%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (*)	7.3	113 937	89 220	24 717	27,7%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement (*)	7.4	81 175	68 496	12 679	18,5%
Total produits d'exploitation bancaire		1 283 282	1 119 369	163 913	14,6%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(584 297)	(466 907)	(117 390)	25,1%
CH2 - Commissions encourues		(9 557)	(6 387)	(3 169)	49,6%
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(593 854)	(473 294)	(120 559)	25,5%
Produit Net Bancaire (*)	7.6	689 428	646 075	43 354	6,7%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(216 474)	(138 193)	(78 281)	56,6%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(459)	(8 022)	7 563	(94,3%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	8 245	10 076	(1 831)	(18,2%)
CH6 - Frais de personnel	7.10	(194 968)	(179 724)	(15 244)	8,5%
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(98 908)	(88 606)	(10 302)	11,6%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 279)	(13 843)	565	(4,1%)
Résultat d'exploitation (*)		173 586	227 763	(54 177)	(23,8%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	19 959	(3 523)	23 483	(666,5%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices (*)	7.13	(92 531)	(89 822)	(2 710)	3,0%
Résultat des activités ordinaires (*)		101 014	134 418	(33 404)	(24,9%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.14	(7 931)	(21 736)	13 805	(63,5%)
Résultat net de l'exercice		93 083	112 681	(19 599)	(17,4%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		(11 506)	(8 720)	(2 786)	32,0%
Résultat après modification comptable (*)		81 576	103 961	(22 385)	(21,5%)

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour des besoins de comparabilité.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2022	2021	Variation	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 183 776	994 207	189 569	19,1%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(555 064)	(432 110)	(122 954)	(28,5%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		33 629	41 106	(7 477)	(18,2%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 314 299)	(696 609)	(617 690)	(88,7%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		811 323	613 627	197 696	32,2%
Titres de placement		(60 764)	(183 957)	123 193	67,0%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(150 030)	(218 463)	68 433	31,3%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(62 953)	(23 700)	(39 253)	(165,6%)
Impôt sur les bénéfices		(106 961)	(104 525)	(2 436)	(2,3%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(221 343)	(10 424)	(210 919)	(2023,4%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		70 884	65 721	5 163	7,9%
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(187 393)	(71 739)	(115 654)	(161,2%)
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(24 485)	(11 137)	(13 348)	(119,9%)
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(140 994)	(17 155)	(123 839)	(721,9%)
Activités de financement					
Emission d'emprunts		99 330	88 451	10 879	12,3%
Remboursement d'emprunts		(49 828)	(33 062)	(16 766)	(50,7%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		66 134	66 822	(688)	(1,0%)
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	115 636	122 211	(6 575)	(5,4%)
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(246 701)	94 632	(341 333)	(360,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(1 224 929)	(978 228)	(246 701)	(25,2%)

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2022

Ressources

Tendance haussière de la mobilisation des ressources témoignant des efforts visant à consolider davantage sa base commerciale.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2022 avec une progression des ressources élargies de 902 MD ou 9.1% pour porter leur encours à 10.795 MD (vs 9.893 MD une année auparavant).

La hausse relevée a caractérisé en premier lieu les dépôts collectés auprès de la clientèle et à un degré moindre les ressources d'emprunt. Quant aux placements en instruments monétaires et financiers, ils ont accusé une baisse de 49 MD ou 14,1%.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Dépôts de la clientèle	9 048	9 863	816	9,0%
Intermédiation financière	349	300	(49)	(14,1%)
Ressources d'emprunts	496	631	136	27,4%
Total Ressources Élargies	9 893	10 795	902	9,1%

1. Dépôts de la clientèle :

L'effort de mobilisation de dépôts a permis de drainer une enveloppe additionnelle globale de 816 MD. Cette croissance (+9%) a touché les différentes catégories des dépôts dont particulièrement les dépôts à terme qui ont affiché une hausse de 449 MD ou 31,1% une situation qui s'explique par l'orientation de certains déposants vers le placement de leurs excédents dans les différents types de dépôts à maturité lesquels présentant un taux de rémunération attrayant.

Parallèlement, la banque a continué sur sa lancée en matière de collecte de dépôts d'épargne en parvenant à accroître leur volume de 285 MD ou 7,9%. L'encours global de cette catégorie de dépôts a été ainsi, porté à 3.871 MD au terme de l'exercice 2022.

Quant aux dépôts à vue, ils ont affiché une hausse moins importante (+49 MD ou 1,3%) ayant profité essentiellement aux dépôts en dinars.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts représentant des coûts

relativement moins élevés (dépôts d'épargne et des dépôts à vue) à hauteur de 77 %.

TND en millions	déc.-21	Part	déc.-22	Part	Variation	%
Dépôts à vue	3 650	35,6%	3 699	40,3%	49	1,3%
dont dépôts à vue en devises	1 107	10,7%	1 046	12,2%	(61)	(5,5%)
Dépôts à terme	1 445	19,8%	1 894	16,0%	449	31,1%
Dépôts d'épargne	3 586	41,0%	3 871	39,6%	285	7,9%
Autres sommes dues à la clientèle	367	3,5%	399	4,1%	33	8,9%
Total Dépôts de la Clientèle	9 048	100,0%	9 863	100,0%	816	9,0%

2. Intermédiation financière

Les placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers ont affiché une baisse de 49 MD ou 14,1% pour se situer à 300 MD à fin 2022 et ce, sous l'effet de la régression des placements en Bons de Trésor de 50 MD ou 17,6%.

3. Ressources d'emprunt

Au terme de l'exercice 2022, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 631 MD, en hausse de 136 MD ou 27,4% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2021 se détaillant comme suit :

- Emprunts obligataires & privés : + 82 MD ou 29,1%, résultant principalement de la clôture avec succès de l'emprunt obligataire privé émis en début d'année pour 100 MD.
- Ressources spéciales : +54 MD ou 25,1%, un accroissement provenant principalement de l'émargement sur certaines lignes de crédits extérieures dont notamment celle de FADES (+17,8MD), KFW (+10,1 MD), la ligne italienne (+12,4 MD) et la ligne espagnole (+8,5 MD).

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Emprunts obligataires et privés	281	362	82	29,1%
Ressources spéciales	215	269	54	25,1%
Total Ressources d'emprunt	496	631	136	27,4%

Emplois

Dans un contexte économique difficile, la banque a joué pleinement son rôle de financement de l'économie sous forme de crédits d'exploitation notamment en faveur des entreprises touchées par la crise économique.

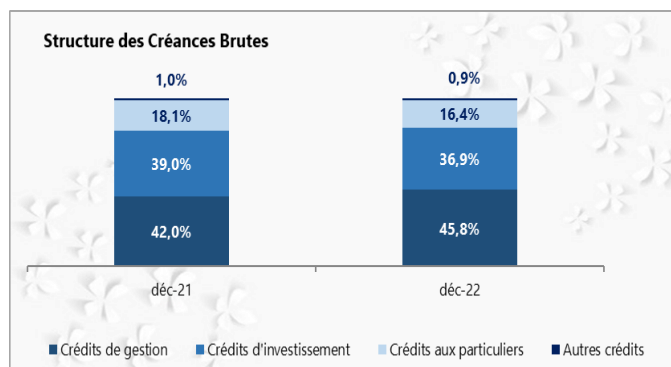
1. Concours à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 1.607 MD ou 11,9% et se sont établis à 15.099 MD à fin 2022 contre 13.491 MD au terme de l'exercice 2021.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Concours bruts à l'économie	13 491	15 099	1 607	11,9%
Créances brutes sur la clientèle	11 350	12 462	1 112	9,8%
Portefeuille titres brut	2 077	2 571	494	24%
Billets de Trésorerie	64	65	1	1,6%
Provisions et agios réservés	1 825	1 810	(14)	(0,8%)
Provisions/créances	1 140	1 149	9	0,8%
Provisions/titres	206	209	3	1,3%
Agios réservés	479	453	(26)	(5,5%)
Concours nets à l'économie	11 666	13 288	1 622	13,9%

2. Créances nettes sur la clientèle

Au terme de l'exercice 2022, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 12.462 MD contre 11.350 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 1.112 MD ou 9,8%. La croissance relevée traduit l'effort de la banque en matière de soutien des acteurs économiques et principalement des entreprises publiques.



Parallèlement, la banque a continué ses efforts en matière de provisionnement de ses créances en souffrance en allouant les sommes requises à la couverture de leurs dépréciations.

Outre les dotations aux provisions classiques et additionnelles, elle a constitué des provisions collectives supplémentaires et ce en application de la circulaire de la BCT N° 2023-02 du 24 février

2023 visant à converger progressivement vers les normes IFRS.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Créances brutes sur la clientèle	11 350	12 462	1 112	9,8%
Crédits de gestion	4 764	5 711	947	19,9%
Crédits d'investissement	4 424	4 594	170	3,8%
Crédits aux particuliers	2 053	2 044	(9)	-0,4%
Autres crédits	109	113	4	3,7%
Provisions et agios réservés	(1 619)	(1 602)	17	(1,1%)
Provisions	(1 140)	(1 149)	(9)	0,8%
Agios réservés	(479)	(453)	26	(5,5%)
Créances nettes sur la clientèle	9 731	10 860	1 129	11,6%

3. Portefeuille Titres

Participation active de la banque dans le financement de la dette publique à travers les souscriptions en Bons de Trésor et aux différentes tranches de l'emprunt national.

L'encours global du portefeuille titres a affiché une augmentation en termes bruts de 494 MD ou 23,8% pour s'établir à 2.571 MD à fin 2022 contre 2.077 MD une année auparavant. En termes nets, il a augmenté de 491 MD ou 26,3% pour passer durant la même période de 1.871 MD à 2.362 MD.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Portefeuille titres commercial	612	907	294	48,0%
Portefeuille titres d'investissement brut	1 464	1 664	200	13,7%
Portefeuille titres brut	2 077	2 571	494	23,8%
Provisions	(206)	(209)	(3)	1,3%
Portefeuille titres net	1 871	2 362	491	26,3%

- Portefeuille titres commercial : +294 MD ou 48%. L'encours du portefeuille titres commercial a remarquablement progressé (+294 MD ou 48%) et a atteint 907 MD à fin 2022. Cette hausse a caractérisé principalement le stock des Bons du Trésor à court terme (+235 MD). S'agissant du portefeuille de placement, il a accusé une progression de 58,9 MD pour se situer à 667 MD, et ce pour satisfaire les demandes de placements de la clientèle.
- Portefeuille titres d'investissement net : +197 MD ou 15,7%

L'encours brut des titres d'investissement a progressé de 200 MD ou 13,7%, en passant de 1.464 MD à fin 2021 à 1.664 MD, sous l'effet principalement de l'accroissement de l'encours des emprunts obligataires de 196 MD ou 184% et

cette suite à la souscription à l'emprunt national pour un montant de 203 MD.

Compte tenu de l'augmentation des provisions affectées à la couverture de la dépréciation des titres de participation (+3 MD ou 1,3%), l'encours net global du portefeuille titres d'investissement s'est situé à 1.456 MD dont 811 MD (ou une part de 56%) représentant le volume net du stock des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille investissement.

Engagements hors bilan

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit :

- Au niveau des passifs éventuels, l'encours a progressé de 158 MD ou 8.1% pour totaliser 2.108 MD à fin 2022. Cette situation résulte de l'amélioration observée au niveau des ouvertures de crédits documentaires (+125 MD ou +25,6%) et des émissions des avals & cautions (+33 MD ou +2.2%).
- Les engagements de financement donnés se sont inscrits vers la hausse en passant de 116 MD à fin 2021 à 157 MD à fin 2022, accusant ainsi un accroissement de 42 MD ou 36%.
- Parallèlement, les engagements reçus ont à leur tour progressé de 847 MD ou 37,6% pour totaliser 3.099 MD à fin 2022 contre 2.252 MD une année auparavant.

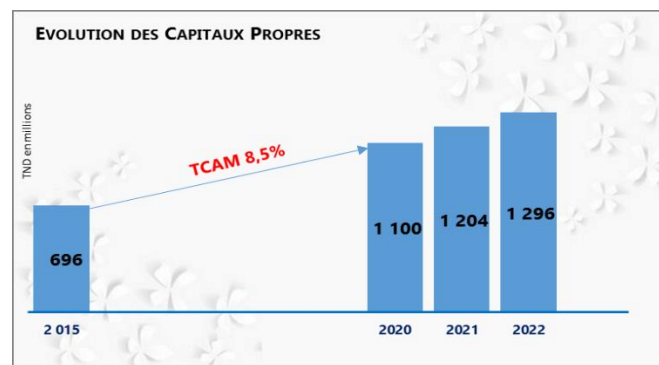
TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
PASSIFS ÉVENTUELS	1 950	2 108	158	8,1%
Cautions, avals et autres garanties données	1 461	1 494	33	2,2%
Crédits documentaires	489	614	125	25,6%
ENGAGEMENTS DONNÉS	116	157	42	36,0%
Engagements de financements donnés	116	157	42	36,1%
Engagements sur titres	0,1	0,0	(0)	(74,1%)
ENGAGEMENTS REÇUS	2 252	3 099	847	37,6%
Garanties reçues	2 252	3 099	847	37,6%

Capitaux propres

Par référence au résultat net dégagé à fin 2022 soit 93 MD, le total des capitaux propres s'est établi à 1.296 MD en progression de 7,7% par rapport à son niveau atteint à fin 2021.

Grace à ses efforts et sous l'hypothèse de l'affectation totale de ce résultat à la résorption des pertes reportées, le report à nouveau débiteur de la STB se situerait à 83 MD (vs 694,7MD en 2015).

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Capital	777	777	-	0,0%
Dotation de l'Etat	117	117	-	0,0%
Réserves	466	466	(1)	-0,1%
Actions Propres	(6)	(6)	-	0,0%
Autres capitaux propres	22	22	(0)	(2,1%)
Résultats reportés	(286)	(173)	113	(39,6%)
Résultat de l'exercice	113	93	(20)	(17,4%)
Total Capitaux propres	1 204	1 296	93	7,7%

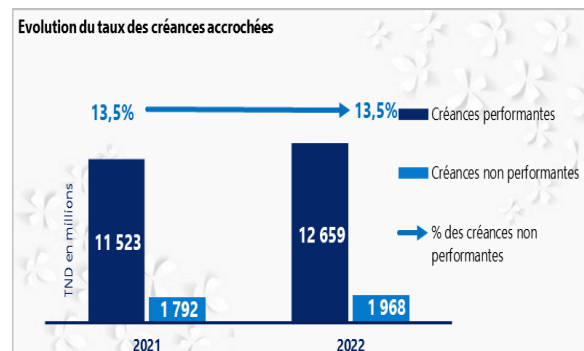


Qualité de l'actif

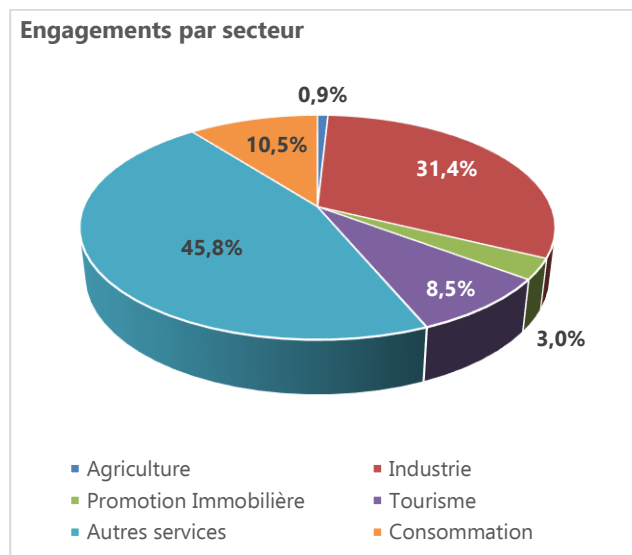
1. Évolution des créances non performantes

Les créances performantes ont progressé de 1 136 MD ou 9,9% à un rythme quasi identique que celui des créances non performantes (175 MD ou 9,8%) ce qui explique la stabilisation du taux de créances non performantes à hauteur de 13,5%.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Créances brutes	13 315	14 626	1 311	9,8%
Créances performantes	11 523	12 659	1 136	9,9%
En % des créances brutes	86,5%	86,5%		
Créances non performantes	1 792	1 968	175	9,8%
En % des créances brutes	13,5%	13,5%		



Il convient de noter que la structure des créances non performantes par secteur d'activités dénote une concentration relativement importante au niveau des secteurs de l'industrie et du tourisme qui reflète les difficultés rencontrées par les promoteurs engendrées notamment depuis 2020 date de déclenchement de la crise sanitaire liée au covid-19.



2. Couverture des Créances non performantes

Un niveau de couverture des créances non performantes toujours élevé, conséquence directe du volume important des provisions et agios réservés constitués au fil des exercices écoulés.

Conformément à la politique prudente adoptée en matière de couverture des créances non performantes, la Banque a continué ses efforts de provisionnement par le prélèvement sur ses bénéfices des sommes nécessaires lui permettant ainsi d'afficher un taux de couverture assez conséquent soit 62,9% à fin 2022.

Comparé à la situation observée à fin 2021, ce niveau de couverture s'est replié, un constat à mettre en lien, en partie, avec l'impact des opérations de radiations et cessions de certaines créances compromises.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Créances non performantes	1 792	1 968	175	9,8%
Agios réservés	(431)	(404)	27	(6,2%)
Créances non performantes nettes d'agios	1 361	1 563	202	14,8%
Provisions	(1 021)	(983)	38	(3,7%)
% de couverture des créances accrochées	75,0%	62,9%	(12,1) pp	

Solvabilité

Des ratios de solvabilité supérieurs aux seuils réglementaires avec des excédents en fonds propres assez confortables, témoignant d'une bonne résilience de la banque face aux risques majeurs et une meilleure solidité financière.

3. Ratio de solvabilité Tier-1

Les fonds propres nets de base (FPNB) se sont davantage consolidés en passant de 1.023 MD à 1.109 MD. La hausse relevée (+86 MD ou 8,4%) correspond à l'affectation de la totalité du bénéfice enregistré à fin 2022 aux comptes de réserves.

Parallèlement, les risques encourus ont aussi progressé mais à un rythme moins important que celui des FPNB engendrant ainsi une amélioration du ratio Tier 1, lequel s'est établi à 9,36% à fin 2022 (vs 9,25% à fin 2021).

Par ailleurs, il convient de noter que les risques encourus demeurent en large partie constitués par le risque de crédit et de contrepartie avec une part de 87%.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Risques Encourus	11 062	11 851	789	7,1%
Actifs pondérés - Risques de crédits	9 571	10 145	574	6,0%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 173	1 226	52	4,5%
Actifs pondérés - Risques de marché	319	480	162	50,8%
Fonds propres nets de base	1 023	1 109	86	8,4%
Ratio de solvabilité (tier one)	9,25%	9,36%	11 pb	

4. Ratio de couverture des risques (solvabilité globale)

Outre la progression des fonds propres Tier-1, le total des fonds propres nets, servant au calcul du ratio de solvabilité global, ont été renforcés grâce à une augmentation des fonds propres complémentaires de 88 MD conséquence directe de l'émission d'un emprunt obligataire STB 2021 pour un montant de 100 MD.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Risques Encourus	11 062	11 851	789	7,1%
Actifs pondérés - Risques de crédits	9 571	10 145	574	6,0%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 173	1 226	52	4,5%
Actifs pondérés - Risques de marché	319	480	162	50,8%
Fonds propres nets	1 466	1 639	173	11,8%
Fonds propres nets de base	1 023	1 109	86	8,4%
Fonds propres complémentaires	442	530	88	19,8%
Ratio de solvabilité	13,25%	13,83%	58 pb	

Au vu de ces réalisations, l'excédent en fonds propres nets de base (Tier-1) s'est établi à 280 MD alors que le surplus enregistré au niveau du total des fonds propres nets s'est établi à 454 MD, ce qui est de nature à conférer à la banque une capacité assez importante pour le développement futur de son activité.

Liquidités

La banque est parvenue quasiment tout au long de l'année 2022 à se conformer aux seuils réglementaires exigés, et ce grâce au renforcement des outils exploités dans le cadre de la gestion proactive des ratios de liquidité et partant à optimiser davantage sa trésorerie.

1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

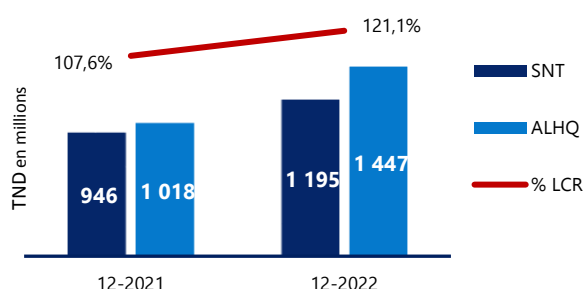
Courant l'exercice 2022, la banque a été à même d'afficher des niveaux de LCR supérieurs à la norme exigée sur toute l'année et ce, par le biais principalement de la consolidation de ses actifs de haute qualité de manière à assurer la couverture des sorties nettes de trésorerie.

Le LCR moyen, calculé sur 12 observations mensuelles, s'est en effet établi à 112,8%, correspondant à une moyenne des actifs liquides de haute qualité de 1.223 MD et une moyenne des sorties nettes de trésorerie de 1.098 MD.

Il convient par ailleurs de souligner que le ratio de liquidité à court terme s'est établi à 121,1% au terme de l'exercice 2022 (vs 107,6% une année auparavant) pour un niveau réglementaire exigé de 100%.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	946	1 195	250	26,4%
Actifs liquides haute qualité	1 018	1 447	430	42,2%
% LCR	107,64%	121,11%		
Niveau réglementaire	100%	100%		

Evolution du ratio de liquidité LCR

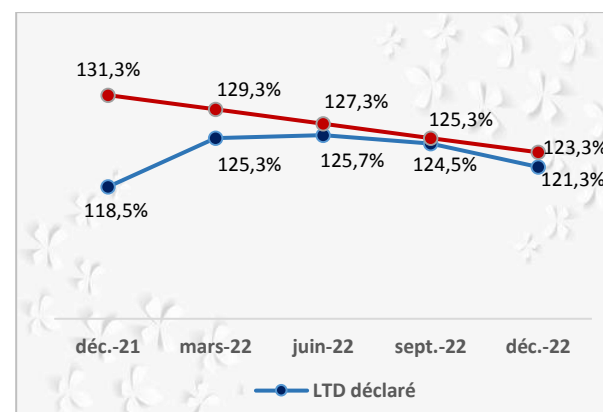


2. Loan To Deposit Ratio (LTD)

Conséquence directe d'un accroissement plus rapide des créances brutes par rapport aux dépôts, le LTD s'est établi à 121,3% en aggravation de 2.8 pp par rapport à son niveau une année auparavant toutefois ce seuil demeure contenu sous la barre de 123,3%, cible dynamique exigée par la BCT.

TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Créances sur la clientèle	9 463	10 608	1 145	12,1%
Dépôts	7 989	8 749	760	9,5%
LTD	118,5%	121,3%		
Ratio LTD cible (exigence BCT)	131,3%	123,3%		

L'évolution du LTD par trimestre est illustrée dans le graphique suivant :



Résultats

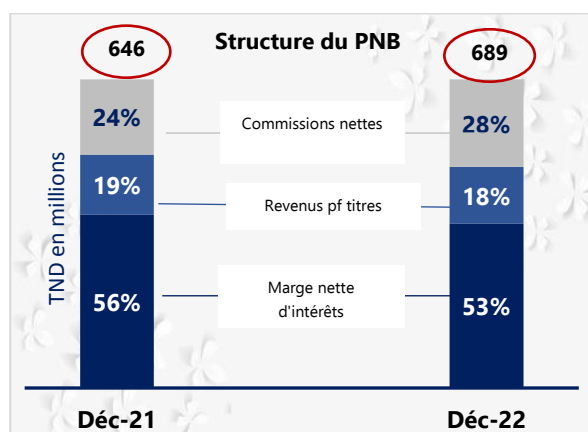
1. Produit Net Bancaire

Dans un contexte économique assez difficile, la banque est parvenue à afficher un PNB de 689 MD, en évolution de 43 MD ou 6,7% par rapport à son niveau à fin 2021. Cette variation est expliquée par :

- L'amélioration de la marge nette d'intérêts de 5 MD ou 1,4% pour passer de 363 MD à fin 2021 à 368 MD au terme de l'exercice 2022 ;
- La hausse des revenus du portefeuille de 37 MD pour atteindre un volume de 195 MD ;
- La stagnation du volume des commissions nettes à hauteur de 127 MD.

TND en millions	déc-21	déc-22	Variation	%
Marge nette d'intérêts	363	368	5	1,4%
Commissions nettes	126	127	1	0,7%
Revenus sur portefeuille titres et opérations financières	158	195	37	23,7%
Produit net bancaire	646	689	43	6,7%
Produits d'exploitation	1 119,4	1 283,3	163,9	14,6%
Charges d'exploitation	(473,3)	(593,9)	(120,6)	25,5%

Conséquemment, la structure du PNB a été légèrement modifiée mais demeure caractérisée par la prédominance de la MNI avec une part de 53% (vs 56% en 2021).

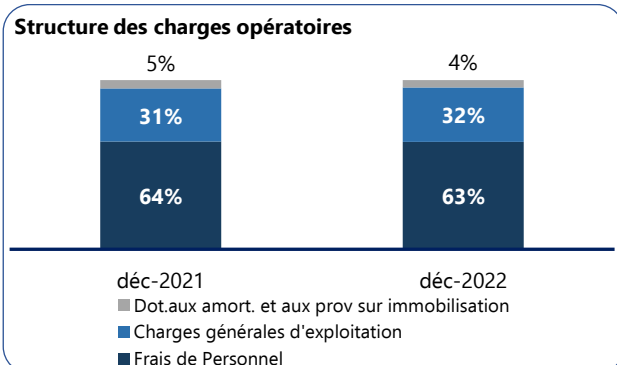


2. Résultat d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation a augmenté de 17 MD ou 4,4% pour se situer à 390,5 MD au terme de l'exercice 2022. Cette hausse provient principalement des variations différenciées suivantes :

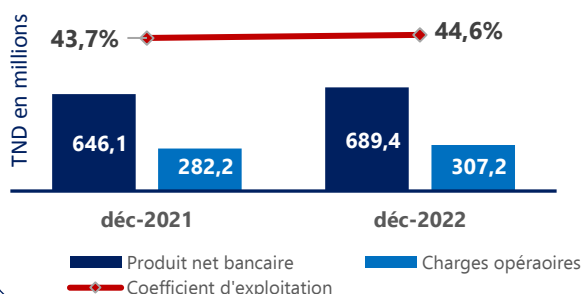
- ❖ PNB + 43,4 MD ou 7%
- ❖ Charges opératoires + 25.0 MD ou 8,9%

Le total des charges opératoires s'est élevé à 307 MD dont une part de 63% correspond aux frais de personnel.



Il s'ensuit qu'alors, le coefficient d'exploitation s'est situé à un niveau supérieur à celui enregistré à fin 2021 (44,6%).

Evolution du coefficient d'exploitation



Quant au résultat d'exploitation, il s'est inscrit vers la baisse en revenant durant la période d'analyse de 227,8 MD à 173,6 MD.

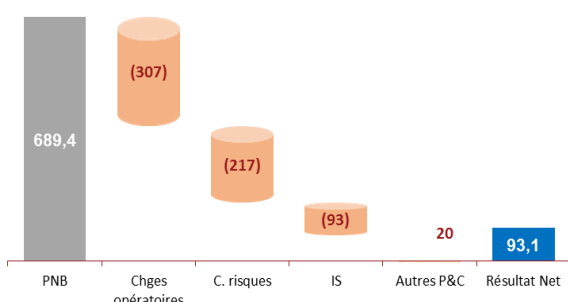
Cette baisse est essentiellement engendrée par la constatation d'une charge de risque nette de 217 MD.

TND en millions	déc-21	déc-22	Variation	%
Produit net bancaire	646,1	689,4	43,4	6,7%
Autres produits d'exploitation	10,1	8,2	(1,8)	(18,2%)
Frais de Personnel	(179,7)	(195,0)	(15,2)	8,5%
Charges générales d'exploitation	(88,6)	(98,9)	(10,3)	11,6%
Dotations aux amortissements	(13,8)	(13,3)	0,6	(4,1%)
Résultat brut d'exploitation	374,0	390,5	16,5	4,4%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(138,2)	(216,5)	(78,3)	56,6%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(8,0)	(0,5)	7,6	(94,3%)
Résultat d'exploitation	227,8	173,6	(54,2)	(23,8%)

Résultat Net

En vue de ce qui précède et compte tenu d'un taux d'imposition effectif de 39% (35% au titre de l'IS et 4% au titre de la contribution sociale de solidarité), le résultat net s'est établi à 93.1 MD.

Formation du Résultat Net



TND en millions	déc.-21	déc.-22	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	829,4	951,9	122,4	14,8%
Intérêts courus et charges assimilées	(466,9)	(584,3)	(117,4)	25,1%
Marge nette d'intérêts	362,5	367,6	5,1	1,4%
Commissions reçues	132,2	136,3	4,1	3,1%
Commissions payées	(6,4)	(9,6)	(3,2)	49,6%
Commissions nettes	125,8	126,7	0,9	0,7%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	89,2	113,9	24,7	27,7%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	68,5	81,2	12,7	18,5%
Revenus du portefeuille titres	157,7	195,1	37,4	23,7%
Produit net bancaire	646,1	689,4	43,4	6,7%
Autres produits d'exploitation	10,1	8,2	(1,8)	(18,2%)
Frais de Personnel	(179,7)	(195,0)	(15,2)	8,5%
Charges générales d'exploitation	(88,6)	(98,9)	(10,3)	11,6%
Dotations aux amortissements	(13,8)	(13,3)	0,6	(4,1%)
Résultat brut d'exploitation	374,0	390,5	16,5	4,4%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(138,2)	(216,5)	(78,3)	56,6%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(8,0)	(0,5)	7,6	(94,3%)
Résultat d'exploitation	227,8	173,6	(54,2)	(23,8%)
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	(3,5)	20,0	23,5	(666,5%)
Impôts sur les sociétés	(89,8)	(92,5)	(2,7)	3,0%
Résultat des activités ordinaires	134,4	101,0	(33,4)	(24,9%)
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(21,7)	(7,9)	13,8	(63,5%)
Résultat net avant modifications comptables	112,7	93,1	(19,6)	(17,4%)
Modifications comptables	(8,7)	(11,5)	(2,8)	32,0%
Résultat net après modifications comptables	104,0	81,6	(22,4)	(21,5%)



CONTROLE INTERNE GESTION DES RISQUES DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION

CONTRÔLE INTERNE

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne désigne l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.

Selon la circulaire BCT 2006-19 du 28 novembre 2006, Ce système comprend notamment :

- Un système de contrôle des opérations et des procédures ;
- Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- Des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Un système de documentation et d'information.

Le dispositif de contrôle interne est organisé autour des instances de gouvernance prévues par la réglementation bancaire tunisienne, notamment le comité d'audit et le comité des risques, de trois lignes de défenses, qui incorporent, un contrôle opérationnel et hiérarchique, un contrôle de 2ème niveau et un contrôle de 3ème niveau, et vise l'atteinte des objectifs suivants :

- La performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources de la banque ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- La connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- La conformité aux lois et règlements et aux normes internes et externes ;
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'obtention d'une information financière fiables.

Ce dispositif se base à cet effet, sur un ensemble de notes définissant les procédures et les délégations de pouvoir et sur un système d'information permettant d'assurer la collecte, le traitement, l'analyse des données et la diffusion des résultats.

Outre les organes de l'audit interne et de l'inspection générale et les structures rattachées au pôle « gouvernance et contrôle général », le dispositif de contrôle interne englobe également un ensemble de structures réparties par pôle et dédiées au domaine de contrôle.

Afin d'optimiser l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de la gestion des risques et d'assurer une

meilleure coordination entre les activités de contrôle de la 2ème et la 3ème ligne de défense, il a été institué un comité de coordination de contrôle interne (CCCI) rattaché à la Direction générale.

Par ailleurs, une charte de contrôle interne a été, également élaborée ayant pour objectif de fixer les principes, le cadre organisationnel ainsi que les dispositions minimales nécessaires au bon fonctionnement du système de contrôle interne et la coordination entre ses différentes composantes.

ORGANISATION DES DIFFERENTS NIVEAUX DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

□ Dispositif du contrôle permanent

Le contrôle permanent est effectué à deux niveaux : un contrôle de 1er niveau qui est assuré par les opérationnels et complété par un contrôle hiérarchique et un contrôle de 2ème niveau à la charge des structures dédiées au niveau des métiers ainsi que celles rattachées au pôle Gouvernance et Contrôle de la Conformité.

La 1ère ligne de défense

Outre les contrôles système et de validation implémentés au niveau des applications informatiques notamment les applications agence et engagement, le contrôle opérationnel, étant un contrôle a priori des opérations et/ou des transactions effectué par les opérationnels, est consolidé par un contrôle hiérarchique ou fonctionnel.

La 2ème ligne de défense

La 2ème ligne de défense est composée d'un ensemble de contrôles a posteriori opérés par :

✓ **Des fonctions de contrôle transverses et indépendantes des métiers** : Gouvernance et de Contrôle de la Conformité, Risques Opérationnels et Marché et Contrôle Permanent, Risque Crédit.

Ces fonctions contribuent à la protection de la banque et de ses dirigeants en prévenant les risques de non-conformité et de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que les risques opérationnels et de crédit.

- **Et des fonctions de contrôle dédiées à un périmètre donné et non indépendantes des pôles opérationnels** : Support Juridique, Contrôle et Suivi des Garanties, Contrôle Réglementaire, Contrôle des Dépenses, Sécurité

des systèmes d'Informations, Administration et Contrôle Réseau, Contrôle des Moyens de Paiement, Contrôle des Achats, Back Office Trésorerie et Contrôle Comptable :

Il est à noter qu'en 2022, et dans le but de renforcer le dispositif de contrôle interne de la Banque, il a été créé des **Entités de Contrôle au niveau des directions régionales** rattachées fonctionnellement à la Direction Centrale Risques Opérationnel et Marché et Contrôle Permanent.

Ces Entités Régionales sont chargées de :

- L'efficacité et l'efficience des opérations traitées au niveau de la Direction Régionale et des agences y rattachées ;
- Veiller à la fiabilité des informations remontées.
- S'assurer de la conformité des méthodes et procédures de travail consignées dans les textes réglementaires (Note internes, Réglementation BCT...)

Outre ses opérations de contrôle habituelles et dans le cadre de sa mission principale consistant au pilotage de ce dispositif, **la fonction Contrôle Permanent** veille au bon fonctionnement de ce dispositif en entretenant des relations fonctionnelles avec les différents acteurs de contrôle de 1^{er} et de 2^{ème} niveau et en assurant une coordination entre eux.

❑ Structures du contrôle périodique :

Le contrôle périodique défini comme la 3^{ème} ligne de défense, est assuré par les organes de l'audit interne et de l'inspection générale et sont rattachés hiérarchiquement au Directeur Général. Conformément à la réglementation en vigueur et pour garantir son indépendance l'Organe de l'Audit Interne est rattaché fonctionnellement au Comité d'Audit.

Ces structures émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité du système de contrôle interne.

❑ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

Afin d'optimiser le système de contrôle interne, la banque a engagé, en 2022, certaines actions dont notamment :

➤ Actions réalisées en matière de contrôle permanent :

- Poursuite des travaux d'optimisation du dispositif de contrôle permanent ;

- Révision des attributions en matière de contrôle à la charge des seconds des chefs d'agences, des chefs d'agences et des directeurs régionaux.
- Poursuite de l'implémentation de l'appréciation du dispositif de contrôle des services centraux
- Finalisation des travaux d'élaboration d'une charte de contrôle interne et de contrôle permanent
- Mise en place d'un corps de contrôleurs régionaux et la tenue des actions de formation y afférente
- Mise en place d'un portail de contrôle en collaboration avec la structure DATA

➤ Actions réalisées en matière de LAB/FT et de contrôle de la conformité :

- Mise en production de la plateforme digitale "STB Everywhere" dédiée pour l'entrée en relation en ligne.
- Fiabilisation et enrichissement continus des données clients
- Mise en place d'un nouveau support de formation se basant sur de nouvelles typologies de LAB/FT, de techniques pratiques de lutte anti- blanchiment et incluant les nouvelles dispositions réglementaires.
- Mise à jour du code de déontologie et de bonne conduite professionnelle.
- Mise à jour de la politique de Gestion des conflits d'intérêts de STB.

➤ Renforcement de la sécurité du système d'information

- Mise en place d'une Infrastructure Data Center Hyper convergée (HCI) sécurisée.
- Renforcement de la sécurité de l'infrastructure Cloud, Site Principal et Site de Secours de la STB.
- Mise à niveau de la solution de sauvegarde des serveurs et des données de la banque.
- Sécurisation des accès au SI (Authentification multifactorielle (MFA), Accès VPN distants et accès Internet)
- Mise à niveau des solutions de sécurité réseau et Data Center (Firewall, Proxy, SIEM, ...)
- Mise en place des exigences du programme de sécurité SWIFT CSP
- Haute disponibilité des ressources de l'infrastructure du Data Center (Site Principal et Site de Secours)

➤ Projets en matière d'organisation du système comptable de la banque

- Implémentation d'une comptabilité multidevise qui est à sa dernière phase d'exécution
- Adoption et implémentation des normes IFRS :

Ce projet a été lancé officiellement en janvier 2022. Le kick-off a été effectué en présence des premiers responsables de la banque et une première série d'ateliers ont été menés pour le cadrage, la définition de la méthodologie de diagnostic comptable et la présentation des divergences entre les NCT et les IFRS. Actuellement, le projet est dans sa phase d'implémentation étant donné que les travaux de diagnostic comptable, revue des SI,

choix des options et impact sont achevés. Conformément aux exigences réglementaires, la banque est tenue d'établir un bilan consolidé IFRS au titre de l'exercice 2023 avec comme année de première adoption l'exercice 2021.

➤ Le contrôle des filiales :

- Suivi de l'activité des filiales et le pilotage de leurs activités opérationnelles ainsi que l'évaluation de leurs performances.

D'un autre côté, et dans un objectif de renforcer ce contrôle et conformément à la charte d'audit, l'Organe de l'Audit Interne assure, dans le cadre de son plan d'action annuel des missions d'audit des filiales.

GESTION DES RISQUES

Suite à sa réorganisation en 2020, la gestion des risques au niveau de la STB est principalement assurée à travers les structures suivantes :

- Un pôle Risque Crédit et Résolution auquel est rattachée désormais la Direction Centrale Surveillance Risque
- Un pôle Gouvernance et contrôle général, auquel est rattachée désormais la Direction Centrale Risques opérationnels & marché et contrôle permanent
- Quant aux risques ALM (risque de liquidité et risque global de taux d'intérêt), la STB a fait le choix de les gérer au niveau :
- Des attributions fonctionnelles de la Direction Contrôle de gestion et ALM, rattachée à la Direction Centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance, laquelle est rattachée au pôle financier.
- Du Comité ALCO créé en 2021 et regroupant les fonctions de finance, trésorerie, gestion des risques, commerciales et financement.

En ce qui concerne la surveillance Risque Crédit, et pour un meilleur management des risques de défaut et de maîtrise de la qualité du portefeuille crédit, la Banque a poursuivi en 2022, le développement de son dispositif à travers l'évolution de ses outils de mesure et de surveillance des risques, le développement de son appétence aux risques et la révision du processus de prévention des créances non performantes.

Aussi et face au ralentissement économique et la lente reprise post-covid, la STB a renforcé ses efforts spécifiques de contrôle des secteurs et des segments impactés par la crise et la proactivité des équipes commerciales et des lignes de défenses afin d'agir au moment opportun et mettre en place les mesures nécessaires à la maîtrise des risques.

En 2022, une importance particulière a été également accordée à l'adoption des normes internationales d'information financière IFRS qui révolutionne le classement et l'évaluation des instruments financiers.

A ce titre, les principales actions menées courant l'exercice 2022 ont porté sur :

➤ Révision du dispositif de prévention des créances non-performantes

La circulaire N° 2022-01 du 1er mars 2022 portant sur la prévention et la résolution des créances non performantes, institue l'obligation d'évaluer systématiquement et durant tout le cycle de vie de la créance, la viabilité de la situation des débiteurs. Ce dispositif doit permettre la mise en place d'un système d'alerte permettant d'identifier en temps opportun, les contreparties en difficultés et d'appréhender les mesures nécessaires de suivi ou de passage en défaut. Dans ce même contexte, la STB a initié des travaux pour aligner son processus de management des Risques Crédit à ce dispositif de prévention pour une meilleure maîtrise des risques encourus et un niveau de taux des créances non performantes inférieur à 7% dans un horizon de 5 ans.

➤ Elaboration de l'appétence et des limites internes

Dans le but de se conformer aux exigences réglementaires nationales, notamment la Circulaire n°2021-05 de la BCT et afin d'améliorer le processus de management des risques, les Directions Risques ont entamé les travaux d'élaboration d'une politique d'appétence aux risques consolidée.

En effet, deux documents ont été élaborés :

- Le premier est un cadre général d'appétit aux risques (Risk Appetite Framework) qui définit l'approche globale, dont l'organisation, les processus, les contrôles et les systèmes par lequel l'appétence au risque est établie, communiquée et surveillée.
- Le deuxième document est un énoncé d'appétit aux risques (Risk Appetite Statement) qui correspond à l'articulation sous forme écrite du niveau agrégé et par types de risques que la STB est prête à accepter ou à éviter afin d'atteindre ses objectifs. Il comprend des déclarations qualitatives et des mesures quantitatives.

Le projet d'appétence est basé sur un dispositif de limites en risque réparti en 3 niveaux ;

- Limites globales ;
- Limites par catégorie de risque ;
- Limites par ligne de métier.

➤ [Adoption des normes internationales d'information financière IFRS et étude d'impact de la norme IFRS9](#)

Dans le cadre de l'adoption des normes internationales d'information financière IFRS, la STB a engagé des simulations d'impacts dont en l'occurrence celles afférentes à la norme IFRS9 qui révolutionne le classement et l'évaluation des instruments financiers.

En effet, la norme IFRS9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige la comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues.

Les simulations ont été effectuées par la Banque suivant des hypothèses en phase avec son profil Risque et la spécificité de son portefeuille. Ces travaux ont été réajustés pour se conformer aux lignes directrices édictées par le régulateur.

➤ [Le dispositif de notation interne](#)

Le système de notation interne de la STB fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit.

Ce système de notation repose sur un ensemble de modèles spécifiques à chaque groupe d'actifs et couvre toutes les relations engagées auprès de la Banque, hors clientèle de particuliers, et se caractérise par :

- Des modèles qui prennent en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement et construits sur la base d'une approche statistique éprouvée ;
- Des notes qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties à un horizon d'observation d'une année et qui sont attribuées à une classe de risque (avec une échelle de notation de huit classes de risque dont une en défaut). Ces notes sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an.
- Une révision annuelle (Back-testing) afin de tester le pouvoir prédictif des modèles et de s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défaut.

Par ailleurs, la Banque a planifié un projet de révision de ses modèles de notation interne afin de s'aligner à la dynamique réglementaire et au calcul des pertes attendues sous la norme IFRS 9.

En ce qui concerne la gestion des Risques Opérationnels et de Marché et le Contrôle Permanent, l'année 2022 a été marquée par, outre l'élaboration d'une politique d'appétence aux risques consolidée (RAF & RAS), la définition d'une appétence aux risques pour les filiales du Groupe.

A ce titre, la Banque a engagé, la mise en place de son dispositif de management desdits risques, en menant plusieurs actions, dont notamment :

➤ [En matière de Gestion du Risque Opérationnel :](#)

- La finalisation des travaux de la cartographie des risques opérationnels pour deux macro-processus métiers et le lancement des travaux de construction de cartographie des risques pour 6 macro-processus
- L'incrémentation du projet DATA Risque Opérationnel & Contrôle ce qui a permis de donner une forte valeur ajoutée aux travaux de quantification et de calcul de la criticité des risques

Par ailleurs et dans le cadre des travaux de calcul du capital interne, la Banque a procédé à la simulation du calcul des exigences en Fonds propres par la méthode SMA et de l'appréciation de l'impact de cette nouvelle approche sur le ratio de solvabilité et le Tier I de la Banque.

➤ [En matière de gestion Plan de Continuité d'activité](#)

- La mise à jour des procédures de continuité d'activité métiers ;
- La mise à jour des procédures techniques de redémarrage des applicatifs critiques.
- L'élaboration de la politique de continuité d'activité régissant les risques opérationnels de type Crise interruption d'activité.

➤ [En matière de Risque de Marché :](#)

- Le diagnostic du dispositif actuel de gestion des risques de marché au sein de la Banque, en se basant sur la méthodologie « the sixteen Blocks methodology ERM » ;
- Le calcul du Capital économique Risque de marché séparément pour chaque facteur de risque (taux de change, taux d'intérêt, titres de propriétés) en se basant sur les modèles internes définis par Bâle ;
- La mise en place opérationnelle des limites d'encaisses over-night détenues au niveau des

agences, en dinars et en devises au niveau de l'application Carthago Agence ;

- La révision des limites sur les positions de change over-night conformément à l'Article 17 de la Circulaire 2021-03.

En ce qui concerne la fonction ALM, elle couvre les aspects liés à la gestion des risques de liquidité et de taux global

Les principales attributions de cette fonction se résument comme suit :

- Assurer une gestion active des ressources et emplois du bilan, et veiller à l'équilibre et à la cohérence de son développement.
- Elaborer des modèles ALM d'analyse comportementale, de mesure de sensibilité et de stress tests...
- Assurer les travaux préparatifs du Comité ALM.
- Assurer une gestion proactive permettant le respect des règles et normes prudentielles en vigueur.

Le Comité de Gestion Actif-Passif :

La banque a créé, en 2021, le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO). Les principales missions de ce comité se résument en :

- Coordonner de manière régulière les opérations de gestion des actifs et des passifs conformément aux politiques (Gestion des risques, crédits, recouvrement...).
- Recommander une composition optimale de l'actif et du passif compte tenu des seuils et des limites de risque, et émettre les décisions aux structures opérationnelles, nécessaires pour asseoir une structure efficiente du Bilan.
- Garantir un niveau de rentabilité suffisante à travers une gestion saine des risques de liquidités et de taux, de manière à conforter dans la durée les fonds propres.
- Surveiller et assurer le respect de l'activité ALM au regard des limites et des contraintes préalablement établies et approuver en cas de dérive les solutions et les plans d'ajustement nécessaires ;
- Produire des rapports trimestriels au Conseil d'Administration se rapportant à l'activité ALM.

Le Comité ALCO se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il s'avère utile.

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION

Développement Commercial

Reposant sur ses modèles analytiques et une meilleure segmentation de la clientèle, la banque a poursuivi ses efforts en matière de connaissance de son portefeuille client et d'optimisation de sa base commerciale.

A ce titre, La banque a confirmé sa stratégie de conquête client Retail avec un objectif de captation de nouveaux clients afin de servir la clientèle des particuliers, professionnels, tunisiens résidents à l'étranger.

La STB se déploie autour d'un réseau de 149 agences couvrant l'ensemble du territoire tunisien, ce qui consolide la volonté d'assurer une meilleure prise en charge du segment Retail. Cette approche est renforcée par un réseau multicanal : web banking, mobile banking, espaces libreservice, distributeurs bancaires, ...

A cet égard, la STB a pu accroître son taux d'équipement de la clientèle Retail en généralisant l'usage des moyens de paiement électronique (dont monétique) et les moyens de consultation et de transaction digitaux (M-banking).

S'agissant du segment Corporate, la banque a poursuivi ses efforts de développement commercial à travers :

- La dynamisation de la conquête client dans les secteurs les plus porteurs et les plus résilients et un accompagnement plus sélectif des entreprises ;
- L'enrichissement de sa gamme de produits et services Corporate pour couvrir les besoins de l'ensemble des secteurs nouvellement ciblés à travers notamment le développement des offres de Cash management, Trade finance et le renforcement de l'offre E-Banking visant un parcours full digital pour les entreprises ;
- Le développement de l'activité des Business centres visant à mettre à la disposition de sa

clientèle une offre diversifiée et un accompagnement sur mesure presté par les experts de la banque en la matière.

Sur le plan de la diversification et consolidation de la gamme des produits, la Banque a élargi la panoplie de son offre qu'elle a conforté par une amélioration du marketing produit et un meilleur ciblage des différentes catégories sociales et professionnelles afin de satisfaire et de fidéliser les relations actuelles et de développer leur utilisation par les nouveaux clients.

A ce titre, La Banque a réussi en 2022 à développer les plateformes et produits suivants :

- Plateforme « Ekseb Fi Bledek » destinée aux clients TRE,
- Plateforme d'ouverture de compte 100% en ligne destiné pour tout type de personne physique (TRE, étudiant, salarié ...) ou personne morale
- Une nouvelle gamme de crédits écologiques à savoir Crédit Eco-car, Crédit Eco-équipement et Crédit Eco-home
- Le Crédit Digital dans le cadre de son partenariat STB –AMAD,
- L'application STB Pay & STB Pay Pro.

COMMUNICATION ET SPONSORISATION

La stratégie de développement de la Banque s'est appuyée sur une politique marketing Omnicanales centrée sur l'amélioration de l'expérience client, la fidélisation ainsi que sur une meilleure labellisation des offres de produits.

Dans le cadre de sa politique de communication, partie intégrante de sa stratégie de développement, la STB s'est engagée dans un processus de modernisation des espaces de vente pour accompagner les actions promotionnelles et encourager la vente en agence.

Pour ce faire, elle a mis en place une stratégie visant, d'un côté, à assurer la promotion des produits sur les lieux de vente ainsi que sur les réseaux sociaux et le site web institutionnel et

d'un autre côté à renforcer la communication avec la clientèle à travers la sponsoring et les campagnes de communication.

Par ailleurs, la STB suit, depuis des années, une stratégie de communication axée sur la participation aux activités intellectuelles et sportives, avec un engagement fort et visible envers la culture, l'art et la science. Elle vise, à travers le choix de ces vecteurs de communication, à orienter son positionnement et se démarquer surtout comme le sponsor de la culture par excellence.

Dans ce cadre, outre ses participations à des événements à caractère économique tels que les Salons de Finance Investment & Trade in Africa (FITA), de l'écoconstruction, de l'immobilier, de l'entreprise, la Banque est présente aux rendez-vous incontournables de la scène culturelle tunisienne. L'objectif étant de s'associer à des manifestations qui encouragent la création et l'innovation, connues par une large visibilité auprès du grand public, dont les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC), les festivals du Cinéma Méditerranéen de Tunisie (Manarat), de GABES CINEMA FEN, de Hammamet, du Malouf et des grenades de

Testour, International de Douz et le Festival du Sahara de Tozeur etc.

Aussi, la STB a participé à deux événements d'envergure à savoir la TICAD8 et le Sommet de la francophonie.

Consciente de son rôle d'accompagnement de la jeunesse et des jeunes talents, La STB a également sponsorisé plusieurs activités sportives notamment collectives (les équipes de football de la ligue 1 professionnelle, les équipes nationales d'handball et de basketball et les équipes de triathlon etc).

La Banque continue à programmer ses actions de communication sur ses produits et services moyennant l'utilisation de plusieurs supports et canaux de communication notamment l'affichage urbain, le média, les réseaux sociaux et la communication au niveau des agences à travers le passage de spots et de capsules etc.

Par ailleurs, cinq campagnes phares ont été réalisées, à savoir : la Campagne Digi Transfert Scolarité, la campagne Crédits écologiques, la Campagne TRE, la campagne STB PAY et la Campagne Carte Epargne.

Système D'information

L'année 2022 a été marquée par la consolidation des efforts d'amélioration de la couverture fonctionnelle du SI actuel, tout en continuant le développement de la stratégie d'urbanisation SI adoptée. La banque s'est attelée également à conforter les acquis en matière de développement de la DATA et de la digitalisation ainsi que la modernisation de son infrastructure IT et la mise en place des politiques de sécurité IT et cyber sécurité robustes. Le tout dans l'objectif d'assurer une proximité et une solution complète et adaptée à ses clients en misant sur la technologie et d'imaginer le service bancaire de demain à l'ère numérique en s'appuyant sur le Big Data/ économie du savoir.

Au niveau du volet de l'**urbanisation SI**, la banque a œuvré en 2022 à faire évoluer ses applicatifs métiers se rapportant essentiellement au bancaire étranger, à la monétique et la salle de marchés. Outre l'enrichissement des fonctionnalités existantes, des développements ont été mis en œuvre en réponse aux nouveaux besoins réglementaires, renforcement des contrôles, et des standards d'interfaçage liés notamment à l'implémentation des nouveaux produits digitaux.

A noter que L'année 2022 est considérée comme année de référence pour le Digital et l'inclusion financière à l'échelle national et ce à la suite de la mise en place du projet national de Mobile Paiement et du projet national de Grand Facturier dont la STB était au centre de ces deux projets, vu qu'elle était la première banque acquéreur. Ces innovations viennent en complément de la mise en place de STB Everywhere la première plateforme d'entrée en relation 100% en ligne destinée pour les jeunes et les tunisiens résidents à l'étranger.

En ce qui concerne la **DATA**, pilier essentiel pour de la transformation déjà amorcée, la Banque a poursuivi ses efforts de développement notamment à travers les actions de fiabilisation des données tout en mettant l'accent sur la collecte, le traitement, la sécurisation et la protection des données à caractère personnel afin de consolider davantage cette transformation et partant asseoir une culture

fondée sur les données et une approche orientée client et valeur.

Les réalisations observées au niveau DATA ont concernés :

- La mise en place d'une solution pour optimiser le processus de financements des corporates ;
- La mise en place d'une analyse des anomalies des GABs et étude du comportement d'usage ;
- L'implémentation des Api Data dans le cadre du projet assistant virtuel.

Sur le terrain de la modernisation de son **infrastructure IT**, La banque a misé sur l'alignement de cette infrastructure par référence aux besoins requis et ce, compte tenu des risques de la réglementation et de l'évolution des priorités. Le tout en adéquation avec le schéma directeur SI.

L'année 2022 a été marquée principalement par :

- La mise en place d'une infrastructure Hyper convergée (HCI) et d'une Baie de stockage Full Flash NVMe.
- L'hébergement et l'administration des infrastructures Cloud.
- La mise en place des exigences du programme SWIFT CSP année 2022.
- Le renforcement de la sécurisation des accès au SI (Authentification multifactorielle (MFA), isolation des réseaux, mise en place d'une Zone sécurisée SWIFT).
- La mise à niveau des solutions de sécurité réseau et Data Center.
- L'optimisation des performances et disponibilité des ressources de l'infrastructure du Data Center (site Principal et site de Secours)
- La mise en place des outils de supervision et de sécurisation des bases de données.

Pour ce qui est des **risques IT et les cybers risques**, la STB continue à les gérer à travers principalement :

- La connaissance solide des risques (et des opportunités) de l'ère du digital.
- Le développement d'une feuille de route en matière de sécurité de l'information permettant d'identifier les priorités ainsi que



la gouvernance et l'efficacité organisationnelle et le pilotage des risques

Aussi, La banque a accordé une importance particulière au renforcement du rôle de la fonction de Sécurité des Systèmes d'Information

avec des compétences suffisantes organisationnelles, ressources, réseau externe de manière à s'acquitter efficacement de ses missions.

Capital humain

Au terme du mois de décembre 2022, l'effectif de la Banque a atteint 1908 collaborateurs dont 44% au siège et 56% affectés au réseau des agences et Directions Régionales. Cette répartition s'inscrit, en effet, dans le cadre de la politique de la Banque visant à donner une priorité substantielle aux métiers de vente.

En outre et tenant compte des nouvelles opérations de recrutements effectuées courant les années 2016-2021, le capital humain de la Banque a été marqué par une moyenne d'âge de 41 ans en 2022 avec une ancienneté moyenne de 15 ans et un taux de responsabilisation de 21% en 2022.

Par ailleurs, la STB a œuvré à instaurer d'une forte culture d'entreprise visant à impliquer le personnel dans les nouvelles de l'activité de la Banque et à maintenir une cohésion entre salariés de manière à créer un environnement de travail sain et épanouissant et partant à faire adhérer les collaborateurs à la « cause ultime » qui est le bien et le développement de la STB, pour le bien de tous.

Parallèlement, et dans le cadre de la poursuite des efforts soutenus pour le développement des compétences professionnelles des collaborateurs et afin de mieux accompagner la transformation des différents métiers au sein de la Banque, et l'intégration des nouveautés dans les domaines techniques, managériales, du digital, de l'analyse des données et afin de se conformer aux nouvelles règles prudentielles, des actions de formation ont été organisées au cours de l'année 2022 au profit de 861 collaborateurs soit 45,12 % de l'effectif global de la Banque.

Il convient de préciser, en ce sens, que les deux dernières années ont été marquées par le lancement de la plateforme d'apprentissage en ligne « Académie STB » permettant de répondre, en temps réel, aux besoins des collaborateurs en matière de formation et offrant actuellement des cours couvrant une panoplie de métiers. Cette plateforme est enrichie régulièrement par des liens, des MOOCs et des études sur différents sujets.

RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE -

La STB s'est toujours identifiée en tant que banque citoyenne, engagée auprès de sa communauté et toujours au service de ses parties prenantes.

Dans ce sens et en adhérant au Pacte mondial des Nations unies (UN Global Compact), la STB a exprimé son engagement pour l'atteinte des objectifs de développement durable adoptés par les nations unies et cible une attitude socialement responsable, en respect avec les principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Parallèlement, la STB a entamé une démarche RSE selon les normes ISO26000 avec l'accompagnement technique du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis « CITET ». Cette démarche a permis d'intégrer la RSE dans la stratégie de la banque et de s'engager dans une amélioration de la prise en compte des aspects ESG dans l'activité à travers un renforcement des politiques et des procédures. A ce titre, la STB a élaboré une politique RSE qui inclut les enjeux de responsabilité sociétale suivants :

- Le financement responsable ;
- Support durable au client ;
- Gouvernance et pratiques de l'éthique ;
- Employeur de marque ;
- L'éco-responsabilité ;
- Digitalisation, protection des données et cybercriminalité.

Cette politique intègre quatre axes stratégiques qui sont déclinés en un plan stratégique 2022-2026 en cohérence avec la stratégie globale de la STB.

Les 4 axes stratégiques se présentent comme suit :

Gouvernance	Social et Sociétal	Environnemental	Économique
• L'adoption d'une bonne gouvernance dans un sens de normativité et d'engagement responsable • L'adoption d'une panoplie de politiques • Renforcement des procédures	• Le capital humain levier de performance • L'encouragement de ses parties prenantes à adopter des modèles d'affaires plus durables, équitables et inclusifs	• Maîtriser les risques environnementaux et climatiques • Promouvoir l'innovation de rupture et changer les modèles d'affaires • Développer des produits verts • Encourager la transition	• Dynamiser le tissu entrepreneurial productif • Créer l'emploi • Créer des écosystèmes transformationnels • Mettre en place des chaînes de valeurs

1. Axe Gouvernance

La STB veille constamment à l'adoption d'une bonne gouvernance dans un sens de normativité et d'engagement responsable et

ce, conformément à l'usage en vigueur et à la réglementation, en l'occurrence, les dispositions de la circulaire n° 2021-05 du 19 août 2021 relative au renforcement de la bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

A cet effet, des efforts sont déployés pour la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment et les conflits d'intérêt en se dotant notamment d'une politique de gestion des conflits d'intérêt, d'un code de conduite et d'un code de déontologie qui illustrent les valeurs, les règles et les engagements, et ce dans une démarche de transparence et de redevabilité.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par l'élaboration de différentes politiques dont l'objectif est de mettre en place le cadre général de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la gouvernance de la banque : Politique RSE - Politique Environnementale et Sociale - Politique genre.

Concernant la protection des informations personnelles, la STB s'engage à être un acteur de confiance en préservant la confidentialité de tous les renseignements dont elle dispose, et ce à travers une Charte sur la protection des données à caractère personnel. Aussi, la banque garantit à toute personne son droit d'exercer une opposition

au traitement des données à caractère personnel à des fins publicitaires ou de prospection commerciale directe en mettant à leur disposition un délégué à la protection des données de la banque.

2. Axe Social et Sociétal

La STB est pionnière sur l'axe social. Elle œuvre à respecter les droits de l'homme dans ses interventions et la promotion de la diversité et l'égalité dans ses équipes.

La banque accompagne les carrières de ses collaborateurs à travers un plan de développement des compétences annuel. Dans ce cadre, des programmes de formation sont organisés portant sur des thématiques diverses. Aussi, lors de l'embauche, un suivi de l'intégration est assuré systématiquement.

La banque veille à la qualité des conditions de travail et à la sécurité des collaborateurs. Elle fournit des lieux de travail sûrs et un environnement de travail adéquat. Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été déployées pour veiller au bien-être et à la qualité de vie des collaborateurs, notamment, en leur offrant différents avantages sociaux.

Grace à une politique de recrutement basée sur le mérite et l'égalité des chances, le rajeunissement des effectifs a permis une promotion de la diversité générationnelle dans les équipes et une féminisation plus forte.

Sur le plan de discrimination, la banque favorise la diversité et adopte une culture non-discriminatoire. En termes de rémunération, elle assure l'équité salariale selon laquelle aucune discrimination entre femme et homme ne peut avoir lieu. Elle favorise, également, l'égalité hommes-femmes dans les recrutements, le déroulement des carrières et la promotion.

A la faveur de sa responsabilité sociétale, la STB a participé dans différentes actions touchant plusieurs secteurs (santé, éducation et développement durable) dont :

Le projet STAND-HTN qui vise à améliorer l'accès aux soins auprès des régions défavorisées (télémédecine) ;

Le projet de l'association « HEALTH AND PSYCHOLOGY » qui consiste à accompagner des enfants privés de milieu familial et en situation de handicap ;

L'organisation de deux caravanes de santé au gouvernorat du Kef ;

- Le projet de réhabilitation des établissements scolaires en prenant en charge « l'école Ghardaïa » et « Collège 9 Avril Menzel Bourguiba » ;
- La création d'un club de CODING et de robotique dans un établissement scolaire... ;
- Le soutien de l'inclusion financière en accordant un don d'équipement informatique recyclé à « l'Association de Développement de Sidi Thabet » , un acteur dans le domaine du travail associatif et du développement.

3. Axe Environnemental

La STB intègre les aspects climatiques dans son Système de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux.

L'axe stratégique environnemental de la STB vise à intégrer les enjeux environnementaux dans les activités de la banque, notamment en matière de financement et d'investissement.

A ce titre, la STB a mis en place une politique Environnementale et Sociale et a entamé la mise en place d'un Système de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux (SGES), qui vise à identifier, évaluer et gérer les risques liés aux impacts environnementaux et sociaux des financements de la banque, ainsi que l'élaboration des procédures pour évaluer les impacts environnementaux et sociaux des projets avant de les financer.

Par ailleurs, soucieuse de la préservation de la biodiversité et de la transition énergétique, la STB a adhéré, d'une part, au projet national BIODEV2030 porté par le WWF pour la préservation de la biodiversité en Tunisie et a signé une charte qui définit son engagement pour accompagner l'émergence d'une vision commune et convenir des engagements sectoriels en faveur de la biodiversité, pour des secteurs clés de l'économie.

D'autre part, la STB a soutenu l'association ATAS « l'association tunisienne pour aider les personnes sourdes section Ben GUERDANE » en installant des panneaux photovoltaïques à son local et permettant ainsi une économie durable sur le coût de l'électricité procurant des ressources additionnelles à cette association.

Cette action, qui consacre l'harmonie entre l'impact environnemental et social, est un nouveau pas sur la longue voie empruntée par la banque pour dynamiser la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables.

La STB a également sponsorisé la 3ème édition de l'évènement « SHITANA ». Il s'agit d'un évènement qui s'est déroulé à la délégation de NEFZA gouvernorat de Beja et qui a regroupé à la fois l'aspect sportif à travers un trail organisé à djebel SHITANA, l'aspect environnemental à travers des ateliers de sensibilisation sur l'importance des réserves naturelles de la région et l'aspect socio-économique à travers la promotion des produits du terroir de NEFZA.

En effet cet évènement constitue une opportunité pour contribuer à des actions de sensibilisation à la biodiversité et pour souligner l'engagement de la STB dans les régions défavorisées présentant un fort potentiel de développement d'éco-tourisme.

Enfin, et dans une optique en ligne avec la stratégie de la banque, la STB a lancé 3 nouveaux produits vert pour les particuliers et les entreprises avec des taux avantageux :

- Eco-Car : Crédit destiné à financer l'acquisition d'une voiture neuve ou d'occasion à caractère écologique (électrique ou hybride)
- Eco-Equipement : Crédit destiné à financer le matériel écologique et les travaux économeurs d'énergies (acquisition de matériaux isolants pour habitation et travaux d'isolation, des équipements d'énergie renouvelables : Chauffe-eau solaire, Panneaux photovoltaïques, etc. ...)
- Eco-Home : Crédit destiné à financer la construction d'un logement durable.

4. Axe économique

La responsabilité économique au sein de la STB représente un axe stratégique, pas uniquement au niveau de la banque mais aussi au niveau national. Ainsi et dans sa démarche RSE, il est

essentiel de revoir l'organisation des différentes activités, d'innover les modèles d'affaires, d'intégrer les Fintechs, et de créer des écosystèmes socio-économiques capables de générer des revenus et des bénéfices et de se développer avec une tendance durable.

Dans ce cadre, la STB a bien avancé dans son programme « NeO by STB » et a noué des partenariats solides dans les secteurs de L'AGRITECH, du tourisme et de la santé afin de mettre en place des blockchains, des offres de solutions d'économie d'eau et d'énergie et de développer des solutions de transformation du secteur touristique vers un modèle d'affaire plus soutenable à l'échelle nationale et internationale et vers une offre plus adaptée aux tendances actuelles. Toujours en collaboration avec ses partenaires, la STB monte des projets et des expériences dans le domaine de la télémédecine et du télé-coaching en les liant avec le secteur du tourisme afin d'offrir une solution nationale complète d'un nouveau modèle de tourisme de santé en Tunisie.

La vision de la STB par rapport au pilier économique, permettra de soutenir l'inclusion financière, de stimuler l'égalité des chances et l'équité économique et d'assurer la pérennité et le développement des activités de ses clients d'une manière responsable et durable.

L'IMPLEMENTATION DU NOUVEAU REFERENTIEL IFRS

En 2018, le Conseil national de la comptabilité avait décidé l'adoption des normes IFRS concernant les états financiers consolidés des établissements financiers et des sociétés cotées, au titre de l'exercice 2021. Cette date a été reportée suite à la décision de son assemblée générale du 31 décembre 2021 pour retenir l'exercice 2023 comme année d'adoption des normes IFRS pour les états financiers consolidés.

De ce fait, la STB a entamé son projet d'implémentation des normes IFRS du Groupe STB avec l'assistance d'un cabinet externe en janvier 2022. Durant cette année, plusieurs actions ont été concrétisées à savoir :

1. La finalisation des travaux de diagnostic des politiques comptables des entités du groupe STB ayant une contribution significative à la performance financière du groupe.
2. Le lancement des travaux d'analyse fonctionnelle.
3. Le choix des options comptables et de la majorité des options IT de la STB : la sélection des options comptables prévues lors du premier passage aux normes IFRS, ainsi que des scénarios IT les plus adéquats pour répondre aux fonctionnalités exigées par

lesdites normes, et la détermination des hypothèses de calcul des pertes de crédit attendues (ECL) en conformité à la norme IFRS 9

4. Le Lancement des travaux d'étude d'impact de l'IFRS 9 sur l'exercice 2021 conformément aux lignes directives édictées par la BCT.

Actuellement, le projet est dans sa phase d'implémentation :

Un plan d'implémentation des normes IFRS est en cours d'élaboration ainsi qu'une analyse approfondie du contexte en tenant compte des exigences normatives IFRS 9 et des orientations stratégiques de la STB afin de décider au sujet des solutions technologiques.

Conformément aux exigences réglementaires, la banque est tenue d'établir un bilan consolidé IFRS au titre de l'exercice 2023 avec comme année de première adoption l'exercice 2021 (FTA).

Par ailleurs, des sessions de formation sur les normes IFRS ont été réalisées pour les Administrateurs de la Banque et les Top management pour les sensibiliser aux enjeux du projet et les impacts attendus sur les indicateurs clés de performance.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Dans une démarche d'amélioration continue et après l'achèvement du plan stratégique 2016 - 2020, la Société Tunisienne de Banque a lancé des travaux de mise en place du nouveau plan quinquennal afin de définir et élaborer sa stratégie 2021 – 2026 et atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer le positionnement et la performance de la Banque
- Répondre efficacement aux attentes du marché
- Exploiter les leviers clés d'évolution de la Banque
- Renforcer la synergie du groupe « Groupe STB »

De ce fait, et afin de bien réussir cette mission, la Société Tunisienne de Banque a lancé un appel d'offres auprès des bureaux d'études, établis en Tunisie et à l'international, experts dans les domaines du conseil en management et le développement stratégique des institutions financières, en vue d'accompagner la Banque dans l'élaboration de sa stratégie « STB Horizon 2026 ». Touchant à sa fin, la mission a porté essentiellement sur :

- ✓ **L'évaluation et le Diagnostic de la Stratégie 2016 – 2020**
- ✓ **L'identification du positionnement stratégique de la Banque par :**
 - L'évaluation approfondie de la stratégie STB 2016- 2020
 - L'élaboration d'un diagnostic par rapport à l'environnement national
 - La réalisation d'une étude comparative à l'échelle internationale
- ✓ **La conception d'un programme de transformation stratégique STB Horizon 2026** qui consiste à définir :
 - La vision & mission
 - Les Orientations stratégiques
 - Les initiatives stratégiques
 - Le portefeuille des programmes / projets stratégiques

Le nouveau plan de transformation stratégique de la STB Horizon 2026 a été élaboré avec une approche combinée Top- Down et Bottom-Up dans une démarche collaborative de Co-

construction à travers des entretiens bilatéraux et des focus groupes internes, et ce, en impliquant les organes de gouvernance et de Direction, les commissions opérationnelles et les équipes de réflexions stratégiques.

Pour son nouveau programme de transformation stratégique horizon 2026, la STB s'est fixée :

- **Une vision** d'être la meilleure banque de la place, proactive et responsable.
- **Une mission** de Réinventer l'expérience client et être choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes tout en assurant une rentabilité et un développement durable.

- **5 grandes orientations stratégiques** à savoir :

- Développement commercial
- Offre et proximité
- Gestion des Risques et Efficacité opérationnelle
- Technologie et innovation
- More Business

- **12 initiatives de transformation stratégiques** dont 8 initiatives business et 4 initiatives Enablers.

- Un Portefeuille Stratégique composé de 8 programmes stratégiques déclinés en 47 projets stratégiques.

Il est à noter que pour les prochaines années, l'enjeu stratégique pour la STB consiste à renforcer sa position sur les segments à forte valeur ajoutée avec une meilleure gestion des risques, diversifier les activités du Groupe STB dans un objectif de garantir une rentabilité saine et durable tout en s'affirmant comme un acteur engagé et responsable au service du développement durable du pays.

A cet égard, la transformation digitale, déjà entamée se présente comme un pilier d'envergure aussi bien pour l'accroissement de la valeur ajoutée que la maîtrise des coûts.

Schématiquement le programme de Transformation Stratégique se présente comme suit :





RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

PRESENTATION DU PERIMETRE DU GROUPE

APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

PERSPECTIVES DU GROUPE

Présentation du périmètre du groupe STB

Présentation Générale du Groupe STB

Le groupe STB est formé par la STB société mère et des filiales dont lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital.

La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés de groupe.

Soucieuse d'offrir une gamme complète à sa clientèle, la STB est présente sur les différents secteurs économiques à travers 204 participations et un groupe composé de 13 sociétés (dont la société mère) ainsi que 4 SICAV. Le groupe est réparti par pôle d'activité comme suit :

Pôle financier : 5 sociétés et 4 SICAV

Pôle services : 4 sociétés

Pôle touristique : 2 sociétés

Pôle Immobilier : 1 société

• Pôle financier :

Ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion d'OPCVM sous forme de SICAV, FCP et FCPR, les sociétés d'investissement sous forme de SICAF et de SICAR.

• Pôle touristique :

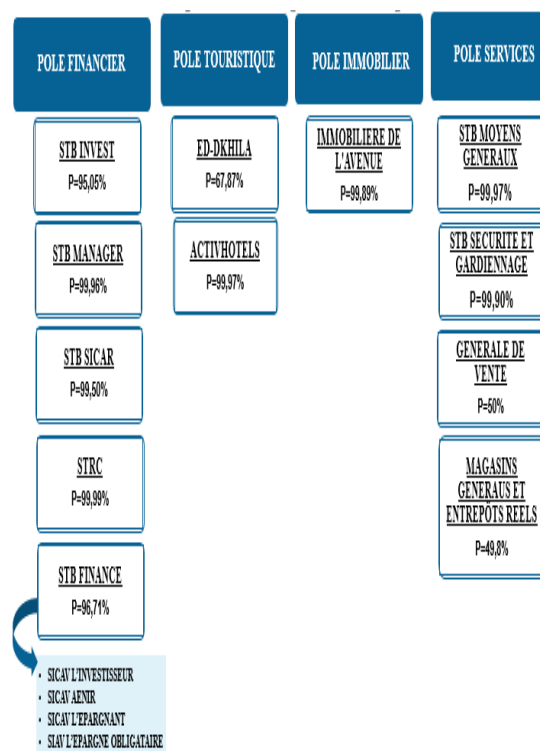
Ce pôle regroupe les unités hôtelières et les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.

• Pôle des services :

Ce pôle regroupe les entités de support et de logistique pour le compte de la STB et de ses Filiales.

• Pôle de l'immobilier :

Ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.



Présentation des principales sociétés appartenant au Groupe STB

Pôle financier

STB FINANCE

La STB Finance est une société d'intermédiation en bourse régie par la loi 94/117 portant réorganisation du Marché Financier, et par le Décret 99-2478 du 1er novembre 1999 portant sur les statuts des Intermédiaires en Bourse.

Elle a pour objet la négociation et l'enregistrement des valeurs mobilières en Bourse, la gestion individuelle et collective de portefeuilles, la tenue de registres des comptes en valeurs mobilières, le conseil et les montages financiers.

La STB FINANCE est également agréée en 'Listing Sponsor' pour accompagner les entreprises à s'introduire sur le marché alternatif.

Dans le cadre de la réorganisation des filiales du groupe STB par métier, la STB Finance assure depuis juillet 2020, la gestion des OPCVM du groupe (4 SICAV et 4 FCP).

SICAV L'EPARGNANT : Créée en 1996, SICAV L'EPARGNANT est une SICAV Obligataire de type distribution, destinée à des investisseurs prudents. Elle vise en priorité à assurer à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité. SICAV L'Epargnant gère 210 millions de dinars à la fin de l'année 2022.

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE : Créée en 2017, SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une SICAV Obligataire de type capitalisation, destinée à des investisseurs prudents, notamment les personnes physiques qui cherchent en plus des avantages de la gestion collective, la capitalisation de leurs placements. Elle vise en priorité à assurer à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité. SICAV L'Epargne obligataire gère 164 millions de dinars à la fin de l'année 2022.

SICAV L'INVESTISSEUR :

Créée en 1994, SICAV L'INVESTISSEUR est une SICAV mixte de type distribution. Son actif est en permanence investi dans une proportion minimale de 30% en actions cotées en bourse. Elle est destinée aux investisseurs désirant placer en bourse en bénéficiant des avantages de la gestion

collective et acceptant un risque boursier. SICAV L'Investisseur gère 1,2 millions de dinars à la fin de l'année 2022.

SICAV AVENIR :

Créée par l'ex BDET en 1994, SICAV AVENIR est une SICAV mixte de type distribution. Son actif est investi dans une proportion maximale de 10% en actions cotées en bourse. Elle est destinée essentiellement aux actionnaires désirant investir en bourse en tolérant un faible risque boursier. SICAV AVENIR gère 1,2 millions de dinars à la fin de l'année 2022.

STB MANAGER

La STB MANAGER est la première société de gestion sur le marché Tunisien, créée en 2002 pour assurer la gestion des OPCVM du groupe STB.

Opérant dans un paysage financier en pleine mutation et consciente de l'importance du capital investissement comme outil incontournable de financement des entreprises, la STB Manager a obtenu en 2015 un deuxième agrément du CMF pour l'extension de son champ d'activité à la gestion des FCPR, des Fonds d'Amorçage ainsi qu'à la gestion individuelle sous mandat des portefeuilles des SICAF et des SICAR.

Suite à la nouvelle organisation des filiales de la Banque par métier, la STB Manager s'est spécialisée dans la gestion des FCPR à partir de juillet 2020.

En 2022, la STB Manager assure la gestion de 2 FCPR :

FCPR ESSOR FUND, d'une taille de 5 millions de dinars, destiné au financement des projets dans le cadre du développement régional.

FCPR GROWTH FUND, d'une taille de 11,3 millions de dinars, destiné au financement des PME et des entreprises opérant dans des secteurs innovants.

Depuis leur création, les deux FCPR ont contribué au financement de plusieurs projets opérant dans différents secteurs économiques et implantés dans différentes régions du pays.

STB Manager projette la création de nouveaux FCPR pour accompagner les clients de la banque dans leurs projets d'investissement et de développement.

La STB INVEST SICAF

La STB INVEST SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe régie par la loi n°88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992 et les lois n°95-87 et n°95-88 du 30 Octobre 1995.

Créée en 1991, la SICAF a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations connexes dont notamment la prise de participations.

La STB INVEST participe au financement des entreprises à travers plusieurs moyens : participations directes dans le capital, portages et sorties libres, acquisitions en bourse, achats des titres de créances privés et publics.

En 2019 la STB INVEST a réalisé une fusion par absorption avec la deuxième SICAF du groupe « SOFI-ELAN » portant ainsi son capital de 36.000.000.dinars à 39.351.980.dinars

Cette opération s'est traduite par une maîtrise des charges et un renforcement de l'activité « Private Equity » au sein du pôle financier.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES (STRC)

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998 ayant pour objet social le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la STRC a procédé à la modernisation de son système d'information et de son organisation conformément aux exigences du métier, ce qui lui a permis d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de recouvrement et de résultats.

Conformément aux exigences de la circulaire BCT «2022-01 » relative à la prévention et résolution des créances non performantes, la STRC a mis en place un programme d'apurement des créances anciennes et irrécouvrables.

La STB SICAR

La STB SICAR, créée en 1998, est une société d'investissement à capital risque. Elle a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

La STB SICAR vise le financement et l'accompagnement des PME au stade de création ou de développement par des solutions financières adaptées.

En 2022, la STB SICAR gère un portefeuille de 58 fonds investis dans 300 participations de divers secteurs économiques et implantées dans 24 régions du pays.

Consciente de l'importance des objectifs de développement durable, la STB SICAR a établi une charte ESG pour la sélection des projets à financer et a engagé des procédures d'accompagnement de ses partenaires dans leurs démarches RSE.

La STB SICAR a également renforcé sa gouvernance par la création de comités assurant des contrôles à plusieurs niveaux pour assainir son portefeuille et entamer une nouvelle relance avec la participation à de nouveaux projets porteurs.

Pôle touristique

ACTIVHOTELS

Créée en 2006, ACTIVHÔTELS a pour objet principal la gestion touristique ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute entreprise se rapportant à toute activité touristique notamment la création, l'acquisition, la construction, l'aménagement, la vente, la location et l'exploitation de toutes unités ou ensemble hôteliers touristiques ou balnéaires.

ACTIVHÔTELS se charge de la régularisation des situations juridiques et foncières, de l'évaluation et des procédures de cession des unités hôtelières de son portefeuille.

ED-DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir qui est en location depuis plusieurs années.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48), la CAREPP a donné son accord en date du 06/12/2018 pour la cession de la part du groupe STB (67,87%) dans le capital de la société.

Cette opération est en cours de concrétisation conformément à la réglementation en vigueur et ce, par le biais d'un appel d'offres sur la base d'un cahier des charges et une évaluation préalable de la société par un cabinet spécialisé.

Dans ce cadre, la société a élaboré des termes de référence pour le choix d'un cabinet spécialisé en vue de l'évaluation et de la cession de ce bloc d'actions.

Pôle de l'immobilier

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilière de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur qui a amplement participé au développement du secteur immobilier et à l'urbanisation du pays.

Dans l'objectif de booster la performance de la société et améliorer sa valorisation, une AGE a été tenue pour approuver l'extension de son objet social par l'ajout de l'activité « aménagement et réaménagement des locaux ainsi que le pilotage des travaux pour le compte du groupe de la Société Tunisienne de Banque ».

Pôle des services

SECURITE ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

STB MOYENS GENERAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a procédé à l'extension de son objet social par l'ajout d'une activité secondaire « mise à disposition de ressources humaines ».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et de ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien.

GENERALE DE VENTE « GEVE »

La Générale de Vente « GEVE » a été constituée en 2007 en vertu de la décision de la CAREPP pour la liquidation de la STIA.

Elle a pour objet la détention, l'achat et la revente de tout actif ou patrimoine immobilier ou mobilier d'entre les mains de la STIA.

La GEVE a réussi la concrétisation de la cession du Site STIA Sousse avec une forte plus-value et enregistre un avancement notable dans la finalisation de la cession de l'actif restant.

LES MAGASINS GENERAUX & ENTREPOT REEL DE TUNISIE « MGERT »

Créée en 1889 par un décret beylical, la société « Les Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie » est un entrepôt Public qui opère sous contrôle douanier, dans les deux domaines suivants:

- La réception et l'Entreposage des marchandises en transit temporaire destinées au marché local ou à l'exportation,
- La Réception et le Gardiennage des véhicules des concessionnaires et des non-résidents.

En 2022, la MGERT a réglé le Droit de Concession de l'exploitation de l'entrepôt public pour régulariser sa situation juridique et a établi un projet de contrat de Concession avec l'Etat qui est en cours de validation.

Vu la performance réalisée par la société et la forte demande sur le marché, la MGERT envisage de diversifier et étendre ses activités pour les années à venir.

Liste des sociétés faisant partie du périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2022

En Milliers de Dinars

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	POLE D'ACTIVITÉ	PAYS	CAPITAL
1. STB BANK (société Mère)	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
2. STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
3. STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
4. STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
5. STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
8. SOCIÉTÉ LA GÉNÉRALE DES VENTES	SERVICE	TUNISIE	4 000
9. SOCIÉTÉ ED DKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
10. SOCIÉTÉ ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
11. SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	912
12. SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 082
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	3 920
14. SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	15 142
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B » (en Euro)	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	59 695
16. STE MOYENS GÉNÉRAUX	SERVICE	TUNISIE	500
17. MAGASINS GÉNÉRAUX ET ENTREPOSITS REELS DE TUNIS	SERVICE	TUNISIE	20
18. S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
19. SONI BANK (en milliers de FCFA)	ETABL. DE CREDIT	NIGER	23 367
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER "	SERVICE	TUNISIE	1 773
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE	200

Classification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36 l'intégration globale est appliquée lorsque la société mère détient un contrôle exclusif sur la société à consolider, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les avantages de ses activités, ainsi que le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Les sociétés intégrées globalement sont au nombre de 13 dont la société mère :

En Milliers de Dinars

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	POLE D'ACTIVITÉ	PAYS	CAPITAL
STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
GEVE	SERVICE	TUNISIE	4 000
EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
STBMG	SERVICE	TUNISIE	500
MGERT	SERVICE	TUNISIE	20
STBSG	SERVICE	TUNISIE	200

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36, les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme. De ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière ;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue : en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

En Milliers de Dinars

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	POLE D'ACTIVITÉ	PAYS	CAPITAL
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	912
SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 082
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	3 920
SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	15 142
TUNISIAN FOREIGN BANK	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	59 695
S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
SONI BANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER	23 367
S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SERVICE	TUNISIE	1 773
S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000

Evolution du pourcentage de contrôle et des pourcentages d'intérêts

POURCENTAGES DE CONTRÔLE

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes déconsolidations à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2021 :

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	% de Contrôle du Groupe		
	2022	2021	Var %
1. STB BANK (société Mère)	100,00%	100,00%	0,00%
2. STB INVEST	95,05%	95,05%	0,00%
3. STB MANAGER	99,99%	99,99%	0,00%
4. STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%
5. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
7. STE TUN.RECOUV. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	78,05%	78,17%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	98,32%	98,35%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	2,53%	1,61%	0,91%
14. SICAV EPARGNANT	7,61%	8,83%	-1,22%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK	49,99%	49,46%	0,53%
16. STE MOYENS GENERAUX	99,98%	99,98%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOSITS REELS DE TUNIS	49,95%	49,95%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,90%	99,90%	0,00%

POURCENTAGES D'INTERET OU DEPENDANCE FINANCIERE AU GROUPE

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée. Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires.

Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres. Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2021 :

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	% d'intérêt du Groupe		
	2022	2021	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,99%	99,98%	0,00%
2. STB INVEST	94,73%	94,72%	0,00%
3. STB MANAGER	99,40%	99,40%	0,00%
4. STB FINANCE	95,55%	95,55%	0,00%
5. STB SICAR	98,58%	98,58%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,16%	99,16%	0,00%
7. STE TUN.RECOUV. DES CREANCES "STRC"	99,72%	99,72%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	49,99%	49,99%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,51%	67,51%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,94%	99,93%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	75,74%	75,85%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	97,52%	97,55%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	2,43%	1,56%	0,87%
14. SICAV EPARGNANT	7,49%	8,68%	-1,19%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	49,99%	49,45%	0,54%
16. STE MOYENS GENERAUX	97,15%	97,15%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOSITS REELS DE TUNIS	49,94%	49,93%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,05%	27,05%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	97,06%	97,06%	0,00%

Aperçu sur l'évolution des indicateurs du Groupe STB

Chiffres clés du Groupe STB

	En millions de dinars	déc 2018	déc 2019	déc 2020	déc 2021	déc 2022	CGAR
Activité	Total du bilan	10 615,0	11 406,8	12 348,4	13 583,5	14 765,0	8,6%
	Dépôts clientèle	6 340,1	7 331,9	8 413,7	8 982,9	9 794,4	11,5%
	Encours des crédits nets à la clientèle	7 074,1	7 974,2	9 081,7	9 718,1	10 842,3	11,3%
Résultats	Marge d'intermédiation	247,9	359,4	361,9	363,4	370,0	10,5%
	Volume des commissions nettes	86,2	103,0	115,9	132,1	134,9	11,8%
	Chiffres d'affaires	835,5	1 043,3	828,0	1 119,9	1 286,2	11,4%
	Produit net bancaire	465,0	596,6	621,3	650,4	697,5	10,7%
	Charges opératoires	240,7	255,7	273,5	314,8	337,7	8,8%
	Résultat net de l'exercice	59,9	178,7	68,4	125,7	99,4	13,5%
Capitaux propres	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	79,8	132,7	300,8	370,2	485,5	57,1%
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	0,0%
	Résultats de la période	59,9	178,7	68,4	125,7	99,4	13,5%
	Capitaux propres	911,1	1 082,7	1 140,6	1 267,3	1 356,2	10,5%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	7,0%	19,8%	6,4%	11,0%	7,9%	3,0%
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,6%	1,6%	0,6%	1,0%	0,7%	3,6%
	Résultats Net / PNB	12,9%	30,0%	11,0%	19,3%	14,2%	2,6%
	Commissions nettes / P.N.B	18,5%	17,3%	18,7%	20,3%	19,3%	1,1%
	Marges d'intermédiations / PNB	53,3%	60,2%	58,2%	55,9%	53,1%	-0,1%
	Commissions nettes /masse salariale	54,0%	60,9%	65,1%	64,6%	60,8%	3,0%
	Coefficient d'exploitation	51,8%	42,9%	44,0%	48,4%	48,4%	-1,7%

Evolutions du Bilan Consolidé

Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2022, le total actif du groupe STB s'est élevé à 14.765,0 MD en hausse de 1.181,5 MD ou 8,7% par rapport à son niveau arrêté à fin 2021. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations différenciées suivantes :

- ✓ Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de +1.124,2 MD ou +11,6% qui s'est élevé à 10.842,3 MD au terme de l'exercice 2022. Cette progression revient à la société mère qui a vu son encours augmenté de 1.129,3 MD ou 11,6% ;
- ✓ Augmentation du portefeuille titres commercial de +279, 8 MD ou +42,9%, observée essentiellement au niveau de la société (+294,2 MD ou +48,0%);
- ✓ Progression du portefeuille titres d'investissement de +164,9 MD ou +14,7%, quasiment concentrée au niveau du portefeuille de la société mère ;
- ✓ Baisse des avoirs et caisse auprès de la BCT de 357,3 MD et des créances sur les établissements bancaires et financiers de 125,6 MD. Ces variations ont été enregistrées essentiellement au niveau des comptes de la société mère.

Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de +1.092,3 MD ou +8,9% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- ✓ Hausse des dépôts et avoirs de la clientèle : +811,5 MD ou +9,0% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2022 à 9.794,4 MD contre 8.982,9 MD à fin 2021. A ce titre, la Société mère a enregistré une hausse de +815,6 MD ou +9,0%
- ✓ Progression des emprunts et ressources spéciales : +129,7 MD ou +27,0% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a connu une progression de +135,7 MD ou +27,4%
- ✓ Baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : -10,6 MD ou -1,9%

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 1.356,2 MD à fin 2022 contre 1.267,3 MD au terme de l'exercice 2021 enregistrant ainsi une hausse de +88,9 MD ou +7,0%.

Cette variation est attribuée à la hausse des réserves consolidées de 115,3 MD ou 31,1% et la baisse du résultat du groupe de 26,4 MD ou 21,0%

Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2022, le résultat net consolidé du groupe STB a connu une régression de 26,4 MD ou 21,0% pour se situer à 99,4 MD contre 125,7 MD à fin 2021. Ce résultat provient essentiellement de la contribution positive de la société mère (93,1 MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- ✓ Le produit net bancaire s'est situé à 697,5 MD, enregistrant une hausse de 47,0 MD ou 7,2% se détaillant comme suit :
 - Hausse des produits d'exploitation bancaire : + 166,3 MD ou 14,8%
 - Baisse des charges d'exploitation bancaire : - 119,3 MD ou 25,4%
- ✓ Les charges opératoires ont augmenté de 23,0 millions de dinars pour totaliser 337,7 Millions de dinars à fin décembre 2022. Cette situation est expliquée par l'accroissement de :
 - La masse salariale : + 17,0 MD pour totaliser 221,7 MD à fin 2022
 - Les charges générales d'exploitation : + 6,5 MD pour totaliser 100,9 MD
- ✓ Le coefficient d'exploitation s'est stabilisé à 48,5% à fin 2022. Quant à celui de la société mère, il a atteint 44,6% en 2022 contre 43,7% au terme de 2021.
- ✓ Le résultat d'exploitation du groupe a connu une baisse de 63,7 MD ou 25,8% pour totaliser 183,4 millions de dinars à fin décembre 2022 contre 247,2 millions de dinars à fin 2021.

L'exercice 2022 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 99,4 MD contre un résultat de même nature de 125,7 MD au 31 décembre 2021. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	87 732	113 221	(25 489)	(22,5%)
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(1 326)	(1 693)	367	21,7%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	10 359	8 269	2 090	25,3%
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	2 619	5 941	(3 322)	(55,9%)
Total	99 384	125 738	(26 354)	(21,0%)

Répartition du résultat net et des réserves du groupe selon la norme de consolidation :

La ventilation des réserves et des résultats consolidés est détaillée comme suit :

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2022	2021	2022	2021
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	473 917	352 247	97 682	123 777
1 STB BANK (société Mère)	489 538	375 636	87 732	113 221
2 STB INVEST	16 823	16 364	2 120	1 510
3 STB MANAGER	-5	800	-463	-687
4 STB FINANCE	2 330	1 162	1 831	1 163
5 STB SICAR	5 926	5 563	83	36
6 L'IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE	-6 225	-4 965	265	-1 259
7 STE TUN.RECOUV.R. DES CREANCES "STRC"	-36 040	-39 494	5 499	4 919
8 SOCIÉTÉ LA GÉNÉRALE DES VENTES	2 360	-936	271	3 754
9 SOCIÉTÉ ED DKHILA	-1 204	-273	59	-932
10 SOCIÉTÉ ACTIVHOTELS	-1 404	-2 929	-367	1 526
11 STE MOYENS GÉNÉRAUX	-147	-174	244	17
12 MAGASINS GÉNÉRAUX ET ENTREPOSITS REELS DE TUNIS	2 017	1 646	479	358
13 STB SECURITE ET GARDIENNAGE	-52	-153	-71	151
SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE	11 565	17 982	1 702	1 961
14 SICAV L'INVESTISSEUR	-40	355	30	-37
15 SICAV L'AVENIR	-14	9	39	12
16 SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	-83	-161	260	154
17 SICAV EPARGNANT	10 203	14 226	960	1 198
18 TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	-41 525	-35 801	-6 240	-6 154
19 S.T.C VERITAS	950	1 033	516	549
20 SONI BANK	37 697	34 762	4 913	4 461
21 S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER "	-420	-455	78	35
22 S.P.C.M "ELFEJJA"	4 797	4 014	1 146	1 743
TOTAL	485 482	370 229	99 384	125 738

Perspectives du groupe

Durant l'exercice 2022, plusieurs projets stratégiques ont été mis en place dans un objectif de conformité aux exigences réglementaires, et aussi dans le cadre de pilotage de la performance du groupe. Certains projets sont accompagnés par des cabinets externes alors que d'autres ont été mis en place et suivis par les structures internes de la banque en concertation avec les filiales du groupe.

Les principaux projets entamés sont :

➤ ***La préparation de l'implémentation des normes internationales d'information financière (IFRS) dans le groupe STB :***

La STB a commencé à participer en collaboration avec les filiales et les autres structures de la banque aux travaux et réunions initiées par le cabinet « PWC » chargé de l'accompagnement du groupe STB pour la mise en place des normes internationales d'information financière (IFRS).

➤ ***La mise en conformité du cadre de gouvernance du groupe STB aux exigences de la circulaire BCT « 2021-05 » :***

Dans le cadre de la mise en conformité du groupe aux exigences des dispositions de la circulaire 2021-05 qui définit le cadre de gouvernance que les banques et les établissements financiers sont tenus d'observer, la STB a participé avec les filiales retenues aux travaux de définition et de mise en place d'un cadre d'appétence aux risques pour chaque filiale en collaboration avec les structures concernées de la banque et le cabinet « MAZARS » chargé de la mission. Par ailleurs, les filiales sont invitées à se conformer aux exigences de ladite circulaire à travers l'adoption de la même démarche adoptée au sein de la banque et ceci en collaboration avec les structures concernées de la STB.

➤ ***L'acquisition d'un système d'information groupé entre la STB et les 3 filiales de Capital Investissement (STB SICAR, STB Invest et STB Manager) :***

Dans le but de renforcer le contrôle des filiales et améliorer la qualité de l'information et la synergie du groupe, la STB a décidé l'achat groupé d'un progiciel qui servira comme système d'information entre la STB (la DCFP) et les filiales de capital investissement (la STB SICAR, la STB INVEST et la STB MANAGER). Ce chantier vise à assurer le suivi rigoureux du portefeuille participations et le pilotage de la performance des filiales.

➤ ***La mise en place d'une stratégie more Business pour la STB dans le cadre du plan stratégique « STB horizon 2026 » :***

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique « STB Horizon 2026 », la STB a élaboré sa stratégie de développement des activités more Business qui consiste à établir des propositions d'intégration de nouveaux secteurs porteurs et de plans de restructuration visant à renforcer la synergie entre les différentes entités composant le Groupe pour assurer une solution complète à la clientèle de la banque à travers les services et produits offerts par les filiales et accroître les revenus de la banque provenant des activités des entités du Groupe STB tout en assurant une maîtrise des risques et une rentabilité saine.